

LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX

magazine

N°57 ÉTÉ 2017



sommaire

Rentrée scolaire
pages 4 à 9

Informations
pages 10 à 13

Patrimoine
page 14

CCAS et solidarité
page 15 à 17

Bibliothèque
page 18

Agenda des manifestations
page 19

Les associations
pages 20 à 37

Autrefois la ligne Argenteuil-Mantes
pages 38 & 42

Vaux Vacances
page 44 & 45

Compte rendu des conseils municipaux
page 46

Directeur de la publication : Jean-Claude Bréard

Maquette & graphisme: Commission Information et Communication
jose.harter@laposte.net

Comité de rédaction : L-O. Baschet - N. Benchehida - B. Chiumenti - M. Gardin - A.Lancéa
J. Lerma - P. Lesage - A. Monnier - J. Harter - N. Renaut

Photographie de couverture : J. Harter

Photographies : Tous les Vauxois et mentions indiquées.

Distribution : T.CdV.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauchoise :

Les Associations - La Caisse des écoles - J. Baschet - M. Bianco - V. Carton - B. Chiumenti
G. Choppe - B. Foucault - C. Lauret - G. Ledilhuidy - V. Pautonnier - M. Uguen - C. Robin
M-C. Vandeville - M-J Wallace.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication

Impression FJD 01 34 97 50 90 - RCS Versailles B 495 058 000 - tirage à 2 500 exemplaires • Dépôt légal Août 2017

Après un printemps qui a rimé avec Elections dont celle du nouveau Maire, c'est avec un immense plaisir que je vous accompagne pour cette rentrée 2017.

Notre ville vit au rythme de ses familles.

La rentrée scolaire est donc un rendez-vous essentiel pour bon nombre d'entre nous, enfants bien sûr mais aussi parents et parfois grands parents, dont la vie s'organise autour de l'emploi du temps des enfants. Cette année plus de 460 élèves vont prendre le chemin des écoles vauchoises.

Le ministère de l'Éducation nationale a fait paraître au journal officiel, le 29 juin dernier, le décret sur les rythmes scolaires autorisant le retour de la semaine de 4 jours. Il nous paraît sage de surseoir d'une année pour les raisons évidentes exposées page 4 de ce bulletin par la Maire Adjointe aux Affaires scolaires.

Cet automne verra l'intégration dans les services communaux de la crèche et de la halte-garderie créée en 2012 par la communauté de communes Seine et Vexin. En effet la communauté urbaine n'a pas souhaité garder cette compétence, il en sera de même pour le centre de loisirs qui revient à la commune mais par contre sera géré par l'UFCV. Le détail du fonctionnement des deux structures est détaillés dans les pages qui suivent.

L'équipe municipale en charge de ces dossiers travaille depuis plusieurs mois sur ce retour de compétences Communauté Urbaine / Commune.

C'est aussi la rentrée pour les associations municipales, créatrices de liens sociaux essentiels, ainsi que pour les nombreux bénévoles qui offrent à chacun la possibilité de pratiquer une activité artistique, culturelle, sportive.

Dimanche 10 septembre, jour du Forum des associations, est le moment d'échanges, de convivialité, c'est aussi un bon moyen pour les nouveaux Vauchois de se rencontrer autour d'activités variées. En termes de grand projet, lors de la campagne des élections municipales de 2014, nous envisagions la création d'un nouveau gymnase, 2018 verra le début des travaux, avec dans un premier temps la réhabilitation du Cosec, suivi des travaux de construction du gymnase.

La Communauté Urbaine exerce depuis ce début 2017, sur les 73 communes, ses différentes compétences dont celle de la voirie. Nous souhaitons que cette année de transition où le nettoyage des talus, bords de voies et trottoirs n'a pas été optimum, puisse à l'avenir permettre aux techniciens, en charge de l'entretien, de mieux appréhender nos besoins en lien avec les services de la commune. Nous vous souhaitons, l'ensemble du conseil municipal et moi-même, après une période estivale permettant à chacun de se ressourcer, une excellente rentrée pour les enfants mais aussi pour toutes les générations dont le mélange et le dynamisme donnent à Vaux-sur-Seine son caractère fait de talents, de passion et de générosité.



Jean-Claude Bréard, Maire

Rentrée scolaire 2017

Semaine de 4 jours
ou 4 jours et demi ?



Corinne Robin,
Maire adjointe
aux affaires scolaires, enfance jeunesse et sports

Chaque rentrée scolaire amène depuis quelques années son lot de réformes.

2008 : Suppression d'une demi journée de classe le samedi matin, la semaine de classe passant de 27 h à 24 h.
2012 : Réforme Peillon avec mise en place dès 2013 et pour Vaux en 2014 de la semaine de 4,5 jours avec 5 matinées de classe et 4 après midi, 24 h de classe par semaine, mise en place des Temps d'Activités Périscolaires organisés par les municipalités.

Août 2014 : loi Hamon, 5 matinées de classe mais avec possibilité de seulement 3 après midi par semaine et 24 h de classe.

Cette année se pose la question du retour possible à une semaine de classe de 4 jours au lieu de 4,5 jours. Encore une fois la responsabilité incombe aux maires. Repasser à la semaine de 4 jours correspond à un nouveau changement de rythme pour les écoliers en 9 ans. Il est important de considérer que toute modification des rythmes scolaires doit être envisagée sous l'angle du bien-être et de la réussite des enfants.

Lors de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des TAP, un groupe de pilotage avait été constitué en amont.

Au bout de 2 ans de cette mise en place, il était ressorti par les parents et enseignants que les enfants étaient fatigués par les TAP et la journée de classe trop longue jusqu'à 16 h 30.

Il a alors été décidé de supprimer, d'un commun accord, les TAP et raccourcir la journée de classe en finissant plus tôt le soir et avec une pause méridienne allongée permettant ainsi l'organisation de 3 services de restauration scolaire plus calmes pour les enfants.

D'autre part, les scientifiques s'accordent pour affirmer que la semaine de 4 jours est inadaptée et préjudiciable aux apprentissages. Les 5 matinées de classe permettent de mieux répartir les heures de classe sur la semaine et de programmer des séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration est meilleure, c'est-à-dire le matin. Le décret permettant le retour à la semaine de 4 jours est paru le 29/06/2017 obligeant les communes ayant fait ce choix de le faire dans une large concertation avec les acteurs de l'enseignement et parents et de valider ce choix dans les conseils d'école. Rappelons qu'à cette date, tous les conseils d'école

étaient faits et que l'année scolaire se terminait le vendredi 7/07/2017. Force est de constater qu'une large concertation nous est apparue impossible dans le temps imparti.

Il faut savoir que pour la rentrée scolaire 2017 les associations ont déjà recruté leurs animateurs, programmé les équipements sportifs et culturels; l'organisation familiale est déjà faite avant les vacances, ainsi que l'organisation du centre de loisirs.

De plus, n'oublions pas que l'organisation de l'école repose aussi sur les animateurs cantine et centre de loisirs pour le temps périscolaire, les ATSEMS. Le personnel de la restauration et le personnel d'entretien sont mobilisés

chaque jour. De plus, les 3 services de cantine ont apporté une réelle amélioration pour les enfants.

Il semble opportun de ne pas se précipiter, sans évaluation ni une large concertation, à opérer un changement brusque.

Nous avons entendu la demande pressante des enseignants et de certains parents pour le retour à la semaine de 4 jours.

Dès la rentrée de septembre 2017, nous proposerons un moment d'échange et de concertation ainsi que la mise en place d'une enquête auprès de tous les parents pour envisager un éventuel retour à la semaine de 4 jours.

Lors du dernier Vaux Magazine, il était précisé que les parents d'élèves étaient associés à la fin des TAP ; Il s'agissait des parents d'élèves désignés pour le Comité Pilotage TAP, et non ceux du Conseil d'école.

SEMAINE SCOLAIRE 2017 / 2018

Activités école maternelle

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7 h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	7 h
8 h 45	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	8 h 45
11 h 25	Pause méridienne du déjeuner		L'enfant quitte l'école ou	Pause méridienne du déjeuner		11 h 25
13 h 30	Classe	Classe	L'enfant est inscrit au centre de loisirs pour l'après-midi et il dîne au restaurant scolaire	Classe	Classe	13 h 30
16 h 10						16 h 10

Activités école élémentaire

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
7 h	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	7 h
8 h 30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe	8 h 30
11 h 25	Pause méridienne du déjeuner		L'enfant quitte l'école ou	Pause méridienne du déjeuner		11 h 25
13 h 50	Classe	Classe	L'enfant est inscrit au centre de loisirs pour l'après-midi et il dîne au restaurant scolaire	Classe	Classe	13 h 50
16 h 15						16 h 15

ÉTUDE SURVEILLÉE 3, 60 €. INSCRIPTIONS AUPRÈS DU DIRECTEUR D'ÉCOLE

école maternelle
ÉCOLE MATERNELLE de 3 ans à 6 ans
Personnel et fonctionnement

 Directrice : Mme Françoise Lescouet Tel : 01 34 74 25 77
 6 classes, 5 ATSEM et 2 Apprenties

Services proposés par la municipalité

 Garderie du matin à l'école maternelle de 7 h à 8 h 45
 Garderie du soir au centre de loisirs de 16 h 10 à 19 h 30

Toutes les classes sont équipées d'un Tableau Numérique Interactif (TNI).

Salle informatique avec TNI

Piscine : pour tous les enfants de grande section.

Bibliothèque : déplacement de toutes les classes pour lecture de livres par les bibliothécaires le jeudi et mercredi.

Spectacle de Noël.

Cadeaux de Noël à tous les enfants : livres ou jeux éducatifs en lien avec le projet d'école choisis par les enseignantes.

Classes de découvertes (à l'initiative des enseignantes) financées par la Caisse des Ecoles et la Municipalité (50% chaque).

Sorties scolaires pour toutes les classes avec transport.

Accueil limité et concerté avec la directrice de toute petite section (moins de 3 ans).

école élémentaire
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE de 6 ans à 11 ans
Personnel et fonctionnement

 Directeur : M. Sébastien Girard Tel : 01 34 74 00 19
 11 classes

Services proposés par la Municipalité

Garderie matin et soir au centre de loisirs : de 7 h à 8 h 30 et de 16 h 15 à 19 h 30 du lundi au jeudi et 16 h à 19 h 30 le vendredi.

 Étude payante de 3, 60 € avec temps de récréation préalable et goûter
 Temps périscolaire sur l'heure du déjeuner de 11 h 25 à 13 h 45 avec animations proposées par le centre de loisirs.

Dictionnaires de langue chaque année en fin de CM2.

Pratique de la voile en CM1.

Piscine en CE1.

 Classes de Découvertes (à l'initiative des enseignants) financées par la Caisse des Écoles et la Municipalité et participation des parents
 Prévention Routière : Permis Vélo et Piétons faite par la Police Municipale.

Bibliothèque : le jeudi et vendredi pour les enseignants qui le souhaitent en lien avec les bibliothécaires sur des projets de classe.

Tableau Numérique Interactif (TNI) dans toutes les classes et salle informatique avec TNI.


DÉPENSES LIÉES AUX AFFAIRES SCOLAIRES
A - Frais de personnel ATSEM : 185 317.29 €
B - Restaurant scolaire : 106 235.83 €
C - Coût de fonctionnement : 53 229.71 €
 (Électricité, chauffage, eau, téléphone, Entretien des locaux)

D - Sorties scolaires avec transport : 23 740.00 €
E - TNI, matériel informatique + maintenance : 17 717.33 €
F - Fournitures scolaires + mobilier : 17 433.55 €
G - Subvention Caisse des Ecoles : 9 764.66 €
H - Aide aux transports collégiens : 7 315.00 €
I - Dotation Noël + dictionnaires CM2 : 5 493.22 €
TOTAL = 426 0246.59 €
LOIS ET RÉFORMES DES RYTHMES SCOLAIRES




Pour cette rentrée scolaire 2017 le statut entre le centre de loisirs et la municipalité change.

Après avoir longtemps été un service municipal, le centre de loisirs, géré par l'UFCV, passé sous la gestion de la Communauté de Commune Seine-Vexin par convention lors du transfert de compétence en 2010.

En 2013, l'IFAC a été retenu comme nouveau gestionnaire du centre de loisirs de la Communauté de Communes suite à une consultation pour une durée de 4 ans qui prend fin en septembre 2017.

La mise en place de la Communauté Urbaine (CU), en janvier 2016, a changé les modalités de gestion des centres de loisirs. En effet, la CU ne souhaite plus garder cette compétence et celle-ci revient aux communes. De fait les communes reprendront en direct la gestion des centres de loisirs.

Cependant la plupart des communes ont souhaité continuer à faire appel à un prestataire extérieur pour l'animation et l'organisation des centres de loisirs.

La CU a donc lancé un nouvel appel d'offre pour une DSP (délégation de service public) sur les centres de loisirs, en accord avec la CU, la municipalité de Vaux-sur-Seine a choisi comme nouveau prestataire à partir du 1^{er} septembre 2017, l'UFCV.

L'actuel personnel d'animation est maintenu dans ses fonctions par obligation légale, dans cette nouvelle convention. Un nouveau directeur sera nommé dès la rentrée de septembre par l'UFCV, l'ancien ayant quitté ses fonctions en mars 2017. Le personnel reste toutefois libre de demander un changement d'affectation et n'est pas tenu de rester rattaché à l'UFCV si cela ne le satisfait pas.

Une nouvelle organisation plus directe sera effectuée avec l'UFCV, avec la mise en place de rencontres mensuelles afin de travailler au plus près avec le centre de loisirs sur l'organisation et les projets pédagogiques.

Des passerelles seront établies entre le centre de loisirs et les associations sur la ville ainsi qu'avec les écoles, la restauration scolaire, et l'Orangerie (centre d'animation pour les jeunes) afin de promouvoir des actions et des règles de fonctionnement communes.

Ce changement de prestataire ne change rien pour les parents, les tarifs restant identiques pour cette rentrée 2017.

Les inscriptions se font toujours auprès du prestataire UFCV, et les horaires restent inchangés.

QUAND LE PLAISIR DE DÉJEUNER RIME AVEC CITOYENNETÉ

Dès la rentrée de septembre 2016, il a été mis en place un livret de bonne conduite pour tous les enfants, en élémentaire, déjeunant à la cantine.

Ce livret a été élaboré par le personnel de la restauration.

Il se présente sous la forme d'un soleil avec 12 rayons, les règles de vie et de bonnes conduites sont expliquées dans le livret et chaque enfant en prend connaissance et signe cette charte après explication lors de la rentrée.

Les parents des enfants les plus indisciplinés sont reçus par la Maire adjointe aux Affaires scolaires et la responsable de la restauration scolaire, la perte des points peut conduire à une exclusion temporaire.

**A chaque incivilité
ou manque de respect,
un rayon est enlevé.**

Cette année sur 275 enfants déjeunant à la cantine, 235 n'ont pas perdu de rayon et ont été récompensés en fin d'année par un petit cadeau.



Initiative anti-gaspillage à la restauration scolaire

À l'initiative des enfants, un défi « **ZÉRO GÂCHIS** » a été mis en place avec pesage à la fin de chaque service des aliments jetés.

Ces aliments sont donnés à une ferme pour les animaux de basse-cour.

Le service de cantine ayant atteint le moins de déchets recevra une récompense.

Cette année, c'est le premier service avec les CP-CE1 qui a obtenu les meilleurs résultats. (voir article « *Initiative anti-gaspillage à la restauration scolaire* » dans Vaux magazine N° 56 du mois de janvier 2017).

Cette récompense sera remise à la rentrée pour encourager à un nouveau défi.



RENTRÉE SCOLAIRE 2017 - 2018

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2017 / 2018

	ZONE A	ZONE B	ZONE C *
	Rentrée scolaire des élèves lundi 4 septembre		
TOUSSAINT	du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2017		
NOËL	du samedi 23 décembre 2017 au lundi 8 janvier 2018		
HIVER	du samedi 10 février au lundi 26 février 2018	du samedi 24 février au lundi 12 mars 2018	du samedi 17 février au lundi 5 mars 2018
PRINTEMPS	du samedi 7 avril au lundi 23 avril 2018	du samedi 21 avril au lundi 7 mai 2018	du samedi 14 avril au lundi 30 avril 2018
ÉTÉ	samedi 7 juillet au lundi 3 septembre 2018		

* Zone C : académie de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (APS)

Le matin de 7 h à 8 h 45, le soir de 16 h 10 à 19 h 30. Les familles pourront inscrire leurs enfants sur place.

Elles devront impérativement remplir les formalités administratives avant de laisser leurs enfants.

La garderie, réservée aux enfants scolarisés à Vaux, fonctionnera dès le lundi 4 septembre 2017 au Centre de Loisirs.

Tarifs et horaires journaliers de l'Accueil Péri Scolaire

Quotient familial	Matinée	Matinée TR 10%	Après midi 1 16 h 30 - 18 h	AM 1 TR 10%	Après midi 2 Après 18 h	AM 2 TR 10%	Après midi 3 16 h 30 - 19 h	AM 3 TR 10%
De 0 à 5000 €	2,04 €	1,83 €	3,04 €	2,74 €	1,53 €	1,37 €	4,57 €	4,11 €
5 001 à 8000 €	2,08 €	1,86 €	3,10 €	2,80 €	1,56 €	1,39 €	4,66 €	4,19 €
8 001 à 12000 €	2,12 €	1,90 €	3,18 €	2,85 €	1,59 €	1,43 €	4,75 €	4,29 €
12001 à 18000 €	2,16 €	1,94 €	3,24 €	2,91 €	1,62 €	1,46 €	4,85 €	4,37 €
+ de 18001 €	2,20 €	1,97 €	3,30 €	2,96 €	1,65 €	1,49 €	4,96 €	4,46 €

Le tarif de l'accueil périscolaire en matinée et en soirée est forfaitaire quelle que soit la durée réelle de l'accueil.

Le calcul du quotient familial s'effectue de la manière suivante : Revenus imposables annuels du foyer, divisés par le nombre de parts (justifiés par le dernier avis d'imposition).

Le prix de la journée de Centre de Loisirs pour les habitants extérieurs à la Communauté d'agglomération Seine & Vexin est fixé à 25,29 euros repas inclus.

Le prix de la demi-journée, avec repas est fixé à 65% du tarif journée, soit 14,95 €.

Le tarif réduit de 10% s'applique à partir de 2 enfants inscrits par le même foyer.

Tarifs du Centre de Loisirs (repas compris)

Quotient familial	Par journée Par enfant	10% Par journée Par enfant	1/2 journée Par enfant	10% 1/2 journée Par enfant
De 0 à 5000 €	12,44 €	11,19 €	8,08 €	7,26 €
5001 à 8000 €	13,47 €	12,12 €	8,75 €	7,88 €
8001 à 12000 €	14,51 €	13,06 €	9,43 €	8,50 €
12001 à 18000 €	15,54 €	13,99 €	10,11 €	9,07 €
+ de 18001 €	16,58 €	14,92 €	10,78 €	9,69 €

Par journée : Extérieur = 25, 89 € repas inclus Par 1/2 journée : Extérieur = 14,95 €
Une baisse de tarif de 10% sera applicable à partir du deuxième enfant d'une même famille.

Règlement obligatoire par courrier

École élémentaire

Tél. 01 34 74 00 19

Directeur Monsieur Girard

TEMPS SCOLAIRE :

Lundi, mardi jeudi : 8 h 30 à 11 h 25 et 13 h 50 à 16 h 15.

Mercredi matin : 8 h 30 à 11 h 25

Vendredi : 8 h 30 à 11 h 25 et 13 h 50 à 16 h

Entrée de l'école par le parc de la Martinière.



École maternelle

Tél. 01 34 74 25 77

Directrice Mme Lescouet

Enfants nés en 2012, 2013, 2014.

TEMPS SCOLAIRE :

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 45 à 11 h 25 et 13 h 30 à 16 h 10.

Mercredi matin : 8 h 45 à 11 h 25

Vendredi : 8 h 45 à 11 h 25 et 13 h 30 à 16 h.

Nous rappelons que les heures de sortie (de 11 h 30 et de 16 h 10) doivent être rigoureusement respectées.

Les enfants qui n'auraient pas été repris à ces heures seront dirigés vers la garderie aux frais des familles.



Restauration scolaire

RÈGLEMENT D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Inscription obligatoire

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en Mairie au service scolaire.

Sans cette inscription votre enfant ne pourra être accueilli.

Une fiche d'inscription vous sera remise ainsi que le règlement de restauration que vous devrez signer.

Modalités d'inscription

Nous vous demandons d'indiquer obligatoirement le rythme de fréquentation de votre (vos) enfant(s) au moyen de la fiche d'inscription.

Ce rythme de fréquentation sera validé pour l'année scolaire. En cas de changement, veuillez prévenir par écrit le service scolaire, en début de mois afin que nous puissions faire la régularisation.

Absence

Sans autorisation écrite de votre part votre enfant devra rester au restaurant scolaire.

Les repas non consommés sont déduits de la facture sous réserve des dispositions ci dessous :

- 1) Toute absence prévue doit être formulée par écrit au minimum 48 h à l'avance, auprès du service scolaire de la Mairie.
- 2) Toute absence non justifiée ou justifiée hors délai (moins de 48 h avant) entraînera une facturation du repas non consommé par les convives inscrits
- 3) Toute absence pour maladie est à justifier par un certificat médical à fournir au service scolaire.

Le repas non consommé le premier jour d'absence sera facturé (jour de carence).

Repas exceptionnels

Pour le repas exceptionnel, transmettre à l'école le jeudi précédent pour le repas de la semaine suivante. Les repas occasionnels ne pourront pas excéder 4 par mois (1 par semaine) et auront une tarification spécifique.

Tarification

Le prix du repas est soumis au quotient familial. Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu de l'année précédente est obligatoire et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine.

Le règlement se fait à terme échu en fonction des jours donnés lors de l'inscription.

Les jours où l'enfant n'est pas inscrit seront facturés au tarif exceptionnel.

Le règlement doit parvenir à notre service scolaire avant la date limite de paiement indiquée sur la facture.

A défaut de règlement, une procédure de recouvrement par la trésorerie sera engagée.

Pour les nouveaux élèves de maternelle et d'élémentaire

Une préinscription de l'enfant à la mairie est indispensable avant l'inscription à l'école.

L'attestation de la mairie devra être présentée à la direction de l'école. Nous vous prions de vous munir du livret de famille, du carnet de vaccinations de l'enfant, du livret scolaire (pour l'école élémentaire) et d'un certificat de radiation si l'enfant fréquentait une autre école.

La liste de répartition des élèves par classe sera affichée le jour de la rentrée.

Pour tous les élèves

Les livres et certaines fournitures d'enseignement sont pris en charge par le budget communal.

Tarifs journaliers du restaurant scolaire Année 2017 / 2018

Quotient Familial	Élémentaire	Maternelle
0 à 4 000 €	2,55 €	2,55 €
4 001 à 6 000 €	3,05 €	3,05 €
6 001 à 8 000 €	3,60 €	3,60 €
8 001 à 10 000 €	3,90 €	3,90 €
10 001 à 13 000 €	4,00 €	4,00 €
13 001 à 20 000 €	4,25 €	4,25 €
20 001 à 27 000 €	4,50 €	4,50 €
27 000 à 35 000 €	4,80 €	4,80 €
35 001 à 45 000 €	5,00 €	5,00 €
+ 45 000 €	5,20 €	5,20 €

Tarif exceptionnel 5,20 €
Extérieur (enfants et adultes) 6,00 €
Personnel communal 3,00 €

Depuis septembre 2011, instauration d'un forfait de 1,50 € par repas pour les enfants déjeunant à la cantine dans le cadre d'un PAI. Cette somme correspond aux frais de fonctionnement occasionnels, l'enfant amenant son propre repas.

Inscriptions

Les inscriptions pour le restaurant scolaire ont lieu en mairie.

* Il est indispensable de remplir la fiche d'inscription en mairie pour que l'enfant puisse déjeuner.

* Les familles en difficultés financières peuvent s'adresser au centre communal d'action sociale (CCAS) à la mairie.

* Pour les déjeuners occasionnels : transmettre à l'école, le jeudi précédent, les jours de repas de la semaine suivante.

Quotient familial

Pour bénéficier du barème lié au quotient familial, la présentation de la feuille d'imposition sur le revenu 2015 est indispensable et l'adresse du domicile doit être à Vaux-sur-Seine. Le quotient familial est égal au revenu brut global divisé par le nombre de parts.
Exemple : Un couple ayant deux enfants en primaire et un revenu global de 12 000 € (après abattement) aura un quotient familial de 12 000 € divisé par 3 parts = 4 000 d'où un prix du repas de 2,50 €.

Cartes de transports scolaires

Pour obtenir le dossier à remplir, contactez
01 39 79 97 97.

CARTE CSO 2017/2018
Collège Les Châtelaines à Triel

Pour obtenir le dossier à remplir, contactez
01 30 90 43 00.

CARTE VÉOLIA (CONNEX)
Collège de Meulan, Lycée et collège des Mureaux,

Les imprimés de demande de carte de transport Optile et Imagin'R sont à la disposition des familles à Véolia.

Ils devront être remplis par les parents, visés par la direction de l'établissement scolaire et adressés obligatoirement à Véolia, 4 à 6 rue de la Chamoiserie, 78920 Écqueville.

L'imprimé devra être envoyé avec une photo d'identité, une enveloppe timbrée à l'adresse des parents (pour le retour de la carte).

La somme concernant le transport pour Meulan ou Les Mureaux doit être envoyée par chèque bancaire ou postal ou mandat poste établi à l'ordre de Véolia, qui retournera aux familles, par la poste, la carte de transport de leur enfant.

Tarifs de la carte OPTILE

(frais de dossiers 12 € compris) : 114, 30 €

Trajet Vaux / collège Henri IV = 2 sections : 11, 30 €

Les élèves qui sont scolarisés aux lycées des Mureaux doivent pour leur trajet compléter un dossier Imagine R

Tarif de la carte IMAGINE"R"

(frais de dossiers 8 € compris)

Zones de carte orange : 200, 00 € (collège)

Zones de carte orange : 350, 00 € (lycée)

Participation communale

Nous continuerons notre participation financière d'aide aux transports scolaires pour les établissements publics du secondaire (Henri IV à Meulan, François Villon et Vaucanson aux Mureaux). Cette participation de 48,00 € est versée directement au transporteur.

Le Conseil Départemental des Yvelines continue également sa participation au financement de la Carte scolaire et Imagin'R".

Lycée et École Notre-Dame à Verneuil

Le transport sera assuré par Les Cars Lacroix, 55, chaussée Jules-César, 95250 Beauchamp. Tél : 01 30 40 56 56.

Les enfants scolarisés à Verneuil seront pris en charge, comme les années précédentes, par les transporteurs aux arrêts habituels.

Demander le dossier auprès des Transports Lacroix.

Le tarif 2017 / 2018 sera communiqué à l'inscription, frais de dossier compris.

ALLER ligne 311 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 50		Cherbourg	8 h 42
	Le Temple	7 h 52		Les Champeaux	8 h 43
	Mairie	7 h 55		Mairie	8 h 44
	Les Champeaux	7 h 57		Lion Vert	9 h 01
	Cherbourg	7 h 58		Le Temple	9 h 03
	Gare SNCF	8 h 04		Gare SNCF	9 h 06
	Cimetière	8 h 05		Cimetière	9 h 07
	Lavoir (Evecquemont)	8 h 06		Lavoir (Evecquemont)	9 h 08
MEULAN	Collège Henri IV	8 h 20	8 h 15	Collège Henri IV	9 h 17

* Après l'arrêt Le Temple, ce bus fait demi-tour à Triel et rejoint l'arrêt Lion vert.

ALLER ligne 312 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Lion Vert	7 h 40	8 h 40
	Le Temple	7 h 41	8 h 41
	Mairie	7 h 42	8 h 42
	Les Champeaux	7 h 44	8 h 44
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 10	9 h 07
	Lycée F. Villon	8 h 17	9 h 14

ALLER ligne 313 Connex (en période scolaire)

Du lundi au vendredi

VAUX-SUR-SEINE	Gare	7 h 36	8 h 41
	Cimetière	7 h 37	8 h 42
	Lavoir (Evecquemont)	7 h 38	8 h 43
LES MUREAUX	Lycée Vaucanson	8 h 11	9 h 16
	Lycée Villon	8 h 18	9 h 23

TÉLÉPHONES UTILES

Transports CSO

Meulan / Vaux / Triel / Poissy : 01 39 70 26 70

Les Cars Lacroix

01 30 40 56 56

Collège Henri IV de Meulan : 01 30 99 90 50

Collège Jules-Verne, Les Mureaux : 01 34 74 19 45

LEP Les Mureaux : 01 34 74 11 82

Lycée François-Villon, Les Mureaux : 01 30 99 20 01

Lycée Vaucanson, Les Mureaux : 01 30 99 94 10

COSEC et gymnase

Jean-Pierre Couteleau,
Maire adjoint

aux travaux, à la sécurité, aux transports et à l'énergie



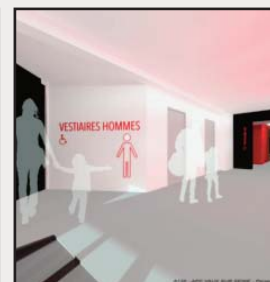
Ainsi que nous le relations dans le bulletin municipal de mai dernier, le projet du futur complexe Cosec-Gymnase a été finalisé.

Après une première réunion avec les écoles et les Associations concernées par les nouveaux locaux, les utilisateurs actuels du Cosec se sont retrouvés en juillet afin de trouver des solutions à même de perturber à minima leur fonctionnement durant les travaux de réhabilitation.

Le planning a été défini avec l'architecte. Les différents corps de métier envahiront les lieux dès les congés scolaires de février 2018.

Les travaux du Cosec terminés, la construction du nouveau gymnase, programmée à la rentrée, pourra débuter tandis que certaines activités pourront reprendre dans le bâtiment rénové.

Prochaines étapes : dépôt du permis de construire, et lancement des marchés.



TRAVAUX DANS NOTRE VILLE

A partir de cette année, les travaux de voirie sont définitivement du ressort de la Communauté Urbaine GPS&O.

Début juin, Enedis (ex ErDF) a entamé un renforcement de son réseau haute tension. Ce réseau sera enfoui sur le boulevard Loiseleur, vers la rue du Tertre via la Bonne Mère.

De l'autre côté, vers le chemin des Groux via le chemin des Clos, la rue Romefort et l'avenue de la Gare.

A l'occasion de ce renforcement, Enedis s'est engagé à reprendre les compteurs placés trop bas boulevard Loiseleur.

On se souvient qu'en juin 2016, les branchements fraîchement refaits par ErDF avaient été inondés, privant d'énergie électrique une partie de la rue du Général de Gaulle.

Jean-Pierre Couteleau

Familles Energie Positive

Le défi 2016-2017 bat tous les records !

Pour la 5^{ème} édition plus de 100 familles (Du territoire Nord Yvelines) ont participé au défi afin de réaliser au moins 8% d'économie d'énergie.

C'est au Parc aux Etoiles, à Triel-sur-Seine, que s'est clôturé le défi des économies d'énergie du Nord Yvelines édition 2016/2017.

Organisé en partenariat avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, cette soirée a permis de récompenser l'investissement de tous les participants autour d'un verre de l'amitié et la projection d'un film-documentaire allemand « POWER TO CHANGE ».

Chaque année les participants économisent en moyenne 200 € sur leurs factures d'énergie uniquement grâce à des éco-gestes appliqués au quotidien sur toute la période hivernale (décembre à avril).

Les équipes ont un objectif de 8 % minimum

d'économies mais cette année, nous avons obtenu un record à 23 %.

L'équipe vauchoise, « Vaux Energie » arrivée seconde du défi, était composée de 8 familles soit 32 personnes. Certains membres veulent réitérer l'expérience pour le prochain défi. D'ailleurs, les inscriptions pour la prochaine édition débuteront dès le mois de septembre. Pour suivre le défi 2017-2018 ou pour en savoir plus n'hésitez pas à contacter : Familles Energie Positive.

Ou : Energies-Solidaires au 01 39 70 23 06

Aurore Lancée

Conseillère municipale



Une signature pour Vaux

Présenté par
Marcel Botton,



Conseiller Délégué aux Finances
Un certain nombre de communes françaises ont adjoint à leur nom une signature. On appelle signature, ou devise, une courte phrase ayant pour vocation d'exprimer l'essence de l'identité ou de la vocation de la commune.

Par exemple, pour Paris : *Fluctuat nec mergitur*, qui signifie : il est balloté par les flots, mais ne sombre pas.

La signature est par nature pérenne, et se distingue en cela du slogan, qui est plutôt temporaire et lié à une campagne publicitaire. Le Maire, Jean-Claude Bréard et son équipe, ont souhaité doter la commune d'une signature dont le cahier des charges est le suivant : exprimer à la fois le cadre

de vie et le dynamisme.

Un bon moyen de renforcer l'identité de la commune, quand on sait par ailleurs que 46 communes en France s'appellent Vaux !

Plus de 60 propositions différentes ont été recueillies. Deux semblent émerger :

A - Vaux-sur-Seine, un écrin de talents

B - Vaux-sur-Seine, talents et passion

Nous aimerions recueillir l'avis des Vauxois. Avez-vous une préférence ? Exprimez-vous :

- soit sur notre Facebook : ville de vaux sur seine en choisissant (like) votre choix,

- soit en déposant un bulletin à la Mairie avec la mention : signature, choix A ou B, ainsi que vos nom et prénom,

- soit sur internet, page d'accueil, en répondant au questionnaire.

Merci de votre participation, nous vous communiquerons les résultats prochainement.

Adieu madame la professeure

Jeudi 22 juin, la Municipalité a organisé une réception pour le départ de deux enseignantes, qui a réuni le Maire et ses adjoints, enseignants des 2 écoles, parents, anciens collègues et famille ainsi que l'inspectrice d'Académie.

Tout d'abord, Annie Prono, institutrice arrivée à l'école élémentaire Marie Curie en 1978 où elle rencontre son futur mari Michel Prono. Puis elle part en 1979 pour Meulan. Meulan c'est bien, mais l'appel de Vaux est le plus fort et en septembre 1983, Annie rejoint Vaux-sur-Seine pour y rester jusqu'à aujourd'hui.

Elle assurera des classes de CM1 avec l'initiation à la voile ainsi que des CP le plus souvent. Désormais elle pourra s'occuper de sa petite fille et s'adonner à ses occupations favorites.

Karine Gauthier, enseignante en maternelle depuis 2009, venant de Marseille, elle va rejoindre de nouveau le sud où son époux est impatient de la retrouver. Elle aura enseigné à tous les niveaux de la petite section à la grande section.

Maintenant un nouveau challenge avec un CM1/CM2.

Le sud, sa terre de prédilection va lui permettre d'assouvir sa passion, la lecture, à l'ombre des platanes et les confitures avec des fruits gorgés de soleil.

Dans la bonne humeur, mais non sans émotion, elles reçurent de la main des élus des bons cadeaux afin de leur permettre de choisir en fonction de leur passion.

Le Maire, Jean-Claude Bréard, a fait un discours pour Mme Prono, Corinne Robin, Maire adjointe aux Affaires scolaires, celui pour Mme Gauthier.

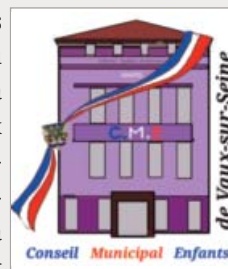
Mme Fauque, inspectrice d'académie, a retracé la carrière de Mme Prono et salué son travail au sein de l'école.



Corinne Robin

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Certains enfants du C.M.E ont pu participer à la tenue des bureaux de vote des élections présidentielles mais aussi à un mariage civil et



encore à la commémoration du 8 mai 1945. Actuellement le CME travaille sur plusieurs projets comme sur le développement local des gestes éco citoyens, la possibilité de mettre en œuvre un parc pour la pratique des sports urbains (skate, rollers...) mais aussi sur quelques points sécuritaires (passages piétons, passerelle de la gare SNCF...) Tous les comptes rendus et convocations sont disponibles sur le site de la ville de Vaux sur Seine dans l'onglet CME. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin. cmevauxsurseine@gmail.com

Aurore Lancée

Conseillère municipale
déléguee au Conseil municipal enfants

8 MAI 2017

QUELLE BELLE CÉRÉMONIE !

Pour sa première prestation en tant que Maire, Jean-Claude Bréard fut comblé. Étaient présents les portes drapeaux de la FNACA, de l'ARAC (Association Républicaine d'Anciens Combattants), des Donneurs de sang, portés par des Conseillers Municipaux, au côté des représentants du Conseil Municipal Enfants, de madame Cécile Zammit-Popescu, Conseillère départementale, Julien Crespo et les fidèles du passé. Après un recueillement sur la tombe de Gilbert Darthoux, ancien porte-drapeau de l'ARAC, vint le réconfortant verre de l'amitié en souvenir de cette douloureuse période.

Jean-Pierre Doistau





Les Incroyables Comestibles de Vaux-sur-Seine

Si vous avez vu le film « Demain », vous connaissez les Incroyables Comestibles, sinon lire l'encart ci-contre.

Il y a eu la projection du film « Demain » le 12 mai 2017 à l'espace Marcelle-Cuche suivi d'un échange entre des intervenants d'associations locales des communes de Triel, Cergy, Carrières-sous-Poissy, Verneuil et le public. Différents thèmes ont été abordés (Partage de plantes comestibles en ville, Zéro déchet, Repair Café, monnaie locale,...). De plus, au cours de cette soirée, des échanges ou des dons de graines et de plantes ont été effectués.

De nombreuses personnes (plus d'une trentaine) se sont fait connaître afin de participer à des actions concrètes et locales sur l'environnement. Après quelques rencontres, les



Incroyables Comestibles de Vaux-sur-seine sont lancés (voir le site Facebook IC Vaux).

Le samedi matin, plusieurs personnes se retrouvent rue du port à côté du CVVX afin de contribuer à la construction de bacs à partir de la récupération de palettes.

Vous pourrez bientôt apercevoir sur la commune, des bacs de légumes ou de plantes aromatiques qui seront à partager.

De même, une grainothèque, ouverte à tous, est mise en place à la bibliothèque. N'hésitez pas à venir échanger des idées et participer aux actions.

Michel Le Guillevic

*Conseiller, délégué à l'environnement
et aux nouvelles technologies*

Les Incroyables Comestibles est un mouvement communautaire d'innovation sociale qui consiste en la mise à disposition gratuite, dans de petits potagers disséminés dans les villes et les campagnes, de légumes cultivés par les volontaires participant au mouvement.

Le but étant ici de faire preuve d'autonomie face aux contraintes économiques et de valoriser les espaces cultivables inutilisés pour le bien commun.

L'autonomie alimentaire, dans un esprit fraternel et de coopération, est donc au cœur de la réflexion et de l'action des Incroyables Comestibles et le concept s'intègre parfaitement à celui « Ville en transition ».

En France, de nombreuses villes et villages adhèrent à ce mouvement.

Sang pour sang

Samedi 1^{er} Juillet, à l'occasion du Conseil d'Administration de l'Union départementale des associations pour le don du sang des Yvelines, où 17 Amicales étaient représentées, nous avons honoré un donneur très assidu puisqu'il a donné 179 fois son sang. L'âge limite l'ayant atteint (71 ans) son petit-fils, Nicolas (18 ans) a pris le relais.

Il s'agit de Guy Mansuy, Vauxois bien connu, qui a toujours été très actif au sein de l'Amicale des donneurs de sang.

À gauche, Bernadette Mansuy, Jean-Claude Bréard, Maire, Guy Mansuy, Nicolas Mansuy, Michèle Gondouin, Présidente de l'Amicale des donneurs de sang, et, accroupi, David Mansuy.



« Les vacances à l'Orangerie ont été rafraîchissantes et divertissantes ! »

Pour divertir les jeunes Vauxois, l'Espace ados de Vaux-sur-Seine « l'Orangerie » a participé début juillet à la semaine « Vaux Vacances » en proposant plusieurs activités notamment Kart Electrique, Golf...

L'Orangerie a réalisé plusieurs sorties en juillet et en août. Elle a offert la possibilité aux jeunes, ne partant pas cet été, de se sentir en vacances. Les activités ont rencontré un grand succès puisque le minibus était au complet pour toutes les sorties proposées.

Les jeunes ont pu profiter de la plage de l'Isle-Adam, du parc Astérix, du Karting, du Urban jump (Espace trampoline), et plein d'autres activités...

J'accueille tous les jeunes vauchois de 11 à 17 ans, inscription en cours d'année possible.

Toutes vos idées de sorties sont les bienvenues.

Christopher Lauret



Fête nationale

La fête nationale a mis à l'honneur des artistes français avec un répertoire largement consacré à Édith Piaf avec la chanteuse Irène Roussel accompagnée du célèbre accordéoniste et pianiste « Zinzin » de l'émission « La chance aux chansons ».

Le bal a continué tard dans la nuit avec DJ B.B aux commandes.

La retraite aux flambeaux a ravi les petits et le feu d'artifice ébloui tout le monde.

Mariéva Sanseau-Baykara



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE À VAUX

Samedi 16 et dimanche 17 septembre

*« Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique et social,
c'est mieux appréhender la société dans laquelle nous vivons.
C'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit pour les comprendre,
pour les questionner, pour mieux se les approprier. »*



Nous avons choisi cette année de mettre en valeur le patrimoine vivant paysager de notre ville.

Venez découvrir ou redécouvrir en vous promenant :

- les berges de la Seine à la hauteur de Port-Marron, le parc du Ru-Gallet, le parc de la Martinière, la promenade Georges-Loiseleur, la plage Caron, le sentier du Patrimoine, les lavoirs, les vues sur la vallée, etc.
<https://www.pnr-vexin-francais.fr/fr/carte-des-activites-touristiques/bdd/activite/379>
https://www.vauxsurseine.fr/IMG/pdf/SENTIER_VAUX.pdf

- Le château de Vaux, *Castello Marochetti*. Visite des extérieurs, de la cour, du vestibule, des terrasses panoramiques, du parc paysager avec son parcours initiatique. Visite le dimanche 17 septembre 2017 de 14 h à 17 h (fermé le samedi 16 septembre).

Parking public gratuit devant l'église située en contrebas.

Luc-Olivier Baschet,

Conseiller municipal délégué au Patrimoine

Ci-contre les berges du rû-Gallet.

En bas à gauche les berges de Port-Marron.

Ci-dessous château vu du nord



Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumentti,

Maire adjoint aux Affaires sociales



A VOS AGENDAS

Le CCAS et la commission culturelle, en partenariat avec les communes de Tessancourt sur Aubette et Evéquemont, proposent aux aînés, une représentation théâtrale en matinée, le dimanche 5 Novembre 2017 à 16 h à l'Espace Marcelle-Cuche.

Tarifs d'entrée à déterminer ultérieurement de 5 à 10 €

Si vous souhaitez être véhiculé, appelez Mme Bianco au 01 30 99 91 55.

ATELIERS NEURONES

Pour une stimulation de la mémoire et de l'activité de vos neurones, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de M Bianco au CCAS : 01 30 99 91 55 ou de Mme Fixois : 06 12 79 47 44.

Reprise des séances en septembre.

Cours le mardi à l'espace Marcelle-Cuche, salle Ginkgo, de 9 h 30 à 11 h.

LE CCAS ET LA COMMISSION CULTURELLE présente

Les Grands succès
AU THEATRE CE SOIR

Double Jeu

Une comédie policière
de Robert Thomas

DIMANCHE 5 NOVEMBRE
16 H ESPACE MARCELLE-CUCHE

Avec :
Sophie Le Corre
Chloé Genet
Michel Miramont
Vincent Desmons
Romain Isselée

David Rhinard

TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL, NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE

ATTENTION

Nom :

Monsieur, Prénom :

Date de naissance :

Madame, Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél :

Nombre de personnes :

pour le Banquet :

pour le Goûter :

Désire être pris à domicile :

pour le Banquet oui ☐ non ☐

pour le Goûter oui ☐ non ☐

BANQUET D'AUTOMNE

65 ANS ET PLUS

DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017

Espace Marcelle Cuche 12 h

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐

NON

☐



GOÛTER DE NOËL

60 ANS ET PLUS

LE JEUDI 14 DÉCEMBRE 2017

Espace Marcelle Cuche 14 h

PARTICIPERA(ONT)

OUI

☐

NON

☐



COLIS DE NOËL

PLUS DE 70 ANS

NE POUVANT PAS PARTICIPER AU BANQUET D'AUTOMNE,

JE DÉSIRE RECEVOIR LE COLIS DE NOËL

POUR
1 PERSONNE

☐

POUR
1 COUPLE

☐



"ATELIERS DE FRANÇAIS :ALPHABÉTISATION ET APPRENTISSAGE
DE LA LANGUE FRANÇAISE

- Alphabétisation pour les personnes qui n'ont jamais été scolarisées.

Français langue étrangère (FLE) pour les personnes nouvellement arrivées qui ne maîtrisent pas la langue mais qui ont été scolarisées dans leur pays d'origine.

Cet apprentissage leur permet d'être plus autonomes dans leurs démarches de la vie quotidienne mais aussi de se former ou de trouver un emploi.

Une meilleure maîtrise du français est la clé pour une meilleure insertion sociale : lire le courrier, discuter avec ses voisins, faire ses courses etc... et professionnelle : chercher ou progresser dans un emploi, intégrer des formations ou encore obtenir un premier diplôme.

Les cours ont lieu dans une ambiance conviviale, 2 matinées par semaine.

Renseignements : contacter la mairie au :
01 30 99 91 55 ou le 06 25 77 02 23.**NOS PARTENAIRES**

Vous pouvez retrouver les coordonnées des différentes structures d'aide à la personne (aide à domicile ou aides aux soins) sur le site de la mairie ou auprès du CCAS.

**Yvelines**
Le Département

Pierre BEDIER, Président du Conseil départemental des Yvelines, a inauguré, en juin dernier, une plateforme téléphonique de numéros dédiée à la gestion des appels : Allô PMI (Protection Maternelle et Infantile) et Allô planification familiale. Un numéro, 0 801 801 078, dédié pour la PMI et un numéro, 0 801 857 978, pour la PF remplacent les 40 numéros de téléphones des 25 centres de PMI et de PF existants.

LES APRÈS-MIDI RENCONTRES**Pour nos aînés, Jeux tous les mardis**
de 14 h 30 à 17 h
goûter convivial
le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois**CALENDRIER DES GOÛTERS-RENCOUNTERS**
tous les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois**septembre 2017**

Mardis 12 et 26

octobre 2017

Mardis 10 et 24

(Goûter anniversaire le 24)

novembre 2017

Mardis 14 et 28

décembre 2017

Mardis 12 et 26

(Goûter anniversaire le 27)

CARTE MOBILITÉDepuis le 1^{er} juillet 2017, une carte infalsifiable remplace les cartes priorité, stationnement et invalidité. Elle donne les mêmes droits que les anciennes cartes au format papier et elle est attribuée selon les mêmes conditions.**PLUS DE SÉCURITÉ :** Fabriquée par l'Imprimerie Nationale, elle est plus sécurisée. Les délais d'attribution (fabrication et envoi) sont réduits à 8 jours !**VALIDITÉ :** La CMI est attribuée pour une durée de 1 à 20 ans ou à titre définitif.

Les cartes « Invalidité » et « Stationnement » sont quant à elles délivrées à titre définitif aux demandeurs et bénéficiaires de l'APA.

CONTACT :Serveur vocal interactif : **0 809 360 280**

Pour une demande de duplicata, une extension des droits pour des conjoints ou des enfants, vous pourrez faire votre demande en ligne sur le portail bénéficiaire à compter d'octobre 2017.

TOUTE INSCRIPTION AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU POUR RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,
NE SERA PRIS EN COMPTE QU'À RÉCEPTION DE CE COUPON REMPLI ET RETOURNÉ À LA MAIRIE AVANT LE 30 SEPTEMBRE**POUR VOUS INSCRIRE AU BANQUET D'AUTOMNE, AU GOÛTER DE NOËL OU RECEVOIR LE COLIS DE NOËL,**

REMPLISSEZ LE COUPON (AU DOS DE CES PHOTOS), DÉCOUPEZ-LE ET RETOURNEZ-LE À LA MAIRIE

16

BANQUET D'AUTOMNE
dimanche 15 octobre

12 H

COLIS DE NOËL

pour ceux qui ne pourront pas participer au Banquet

GOÛTER DE NOËL
jeudi 14 décembre

14 H

LES ANNIVERSAIRES

Depuis quelques années, le CCAS souhaite mettre à l'honneur les Vauxois qui entrent dans leur dixième décennie, ainsi que nos centenaires.

C'est début juillet que nous avons fêté les 90 ans de Claude Rétif.



Autour de Claude Rétif, Jean-Claude Bréard, Maire et Brigitte Chiumentì présidente de Centre d'action social.

LES JARDINS COMMUNAUX

Les parcelles des jardins des Hauts Prés, après les inondations malheureuses de l'an dernier, ont retrouvé toute leur splendeur grâce aux jardiniers qui, dans une ambiance sympathique, prennent plaisir à cultiver et récolter leur production, même en famille...



PLAN DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DU SERVICE AU PUBLIC EN MILIEU RURAL

C'est une réflexion menée sur l'identité rurale des Yvelines et les enjeux d'avenir.

Le territoire représente 158 communes rurales de moins de 2 000 habitants soit 61% des communes du département dont 40% de la superficie est composée d'espaces agricoles, soit 43 % de la surface agricole de l'ouest de l'Île-de-France.

Il est également composé de 952 exploitations agricoles, 2000 emplois générés par l'agriculture yvelinoise.

Accroître la solidarité territoriale c'est aussi maintenir la ruralité au cœur de l'assemblée départementale dans le cadre du rapprochement Yvelines, Hauts-de-Seine.

Plus d'infos sur : yvelines.fr/assises-ruralite

CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pour la 1^{ère} année, Vaux-sur-Seine s'est inscrite au concours départemental des Villes et villages fleuris.

L'objectif est de mettre en valeur la qualité de notre cadre de vie, le respect de l'environnement et la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

La commune présentera également au jury début septembre 2017, le parc du ru Gallet en tant que site d'aménagement d'espace public réalisé dans la conservation et la mise en valeur des espèces végétales, les abords du ru Gallet ainsi que les bords de Seine. L'entretien de cet espace est réalisé par les services techniques de la commune en gestion différenciée.



SE MAINTENIR EN BONNE SANTÉ

Atelier Équilibre

Atelier Autonomie

Atelier Physique

Ateliers de prévention organisés par le SPA-SAD-ALDS, avec la collaboration du Campus de Becheville et la participation de différents professionnels :

- Diététicienne
- Professeur de Taïchi
- Psychomotricien
- Ergothérapeute

Deux sessions sont proposées pour les trois ateliers, de septembre à février 2018.

Entrée gratuite sur inscription au :

01 34 74 80 60

Plus d'informations en appelant le CCAS
01 30 99 91 55

LIGUE CONTRE LE CANCER

La Ligue contre le Cancer est une ONG reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. La Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 comités départementaux, dont celui des Yvelines, engagé sur tous les fronts de la lutte contre la maladie.

- Soutien de la recherche en cancérologie: premier financeur privé (38 M€ en 2015),
- Information, prévention, promotion des dépistages de certains cancers
- Accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

Pour nous aider dans nos actions au quotidien, nous recherchons des bénévoles dans tous les domaines: aide aux malades, actions de prévention, ...

ligue contre le cancer, Comité des Yvelines
8 Rue Madame 78000 Versailles.

Tél : 01 39 50 24 51

www.ligue-cancer.net/cd78/



L'Association Gerontologique des Yvelines (AGY) est opérateur du conseil départemental des Yvelines pour développer des actions contre la maltraitance des personnes âgées et handicapées (dispositif MAV78).

Le numéro d'appel départemental 01 39 55 58 21 ouvert aux particuliers et aux professionnels. La formation des professionnels du secteur médico-social, la sensibilisation du grand public et le groupe technique disciplinaire concourent à la prévention et la lutte contre la maltraitance des adultes vulnérables.

PROGRAMME CULTUREL

infos 01 30 99 48 80

ibliothèque

CYCLE MANGA



2017-2018

Novembre

Le prix Mangawa revient pour les 11-18 ans !
Inscrivez-vous vite et bénéficiez de mangas en exclusivité !

18 novembre

10h

RENTREE LITTERAIRE adulte

4e édition de la présentation de notre sélection.



13 octobre

20h30

SPECTACLE familial

"Les 7 gueules du dragon"

découvrez l'histoire d'un dragon mangeur d'enfants !

A partir de 5 ans.



25 novembre

10h

Mélodie Baschet auteure lauréate du prix J.Main 2017 revient dans l'école de son enfance partager son univers avec une classe de primaire.

Un atelier d'illustration ouvert à tous aura lieu dans la bibliothèque.

16 et 23 décembre

10h

atelier Déco de Noël adulte

Inscription sur deux séances.

2 décembre

10h et 10h45

SPECTACLE Tout petits

Une mise en paroles et musique d'albums, un moment intense où les livres prennent vie !

10h (3mois - 2ans) et 10h 45 (3 - 5 ans).

bibliotheque.vauxsurseine.fr
réservation 01 30 99 48 80

15 décembre

20h30

CONCERT POP avec des reprises les plus savoureuses !

CONCERT
REPRISES



AGENDA 2017

manifestations vauchoises 2^{ème} semestre

Septembre

LUNDI 4

VLV : CAFÉ-RENCONTRE

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

DIMANCHE 10

FORUM DES ASSOCIATIONS

Espace Marcelle-Cuche
9 h - 12 h 30 & 14 h - 18 h

MARDI 12

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

SAMEDI 16 & DIMANCHE 17

JOURNÉES DU PATRIMOINE

Voir détails page 19 Patrimoine

SAMEDI 23

CONCERT

Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

DIMANCHE 24

15^e RONDE VAUXOISE des voitures anciennes
Parc de la Martinière à partir de 8 h 30

VAUX CONTRE LE CANCER

Parc de la Martinière à partir de 10 h 30
Voir détails page 35

MARDI 26

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 29

DON DU SANG

Espace Marcelle-Cuche 15 h - 20 h



Octobre

LUNDI 2

VLV : CAFÉ-RENCONTRE

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

SAMEDI 7

LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Espace Marcelle-Cuche 19 h 30



MARDI 10

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 13

SPECTACLE ENFANTS

Bibliothèque de Vaux-sur-Seine 20 h 30

DIMANCHE 15

BANQUET D'AUTOMNE DU CCAS

Espace Marcelle-Cuche 12 h

SAMEDI 21

BOURSE AUX VÊTEMENTS

Espace Marcelle-Cuche

MARDI 24

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

MERCREDI 25

CINÉMA POUR TOUS

Espace Marcelle-Cuche 14 h

Novembre

SAMEDI 4

THÉÂTRE

Espace Marcelle-Cuche

LUNDI 6

VLV : CAFÉ-RENCONTRE

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

SAMEDI 11

ARMISTICE 1918

Cimetière de Vaux-sur-Seine 10 h 45



MARDI 14

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

DIMANCHE 15

BANQUET DE LA FNACA

Espace Marcelle-Cuche 12 h



SAMEDI 18

BOURSE AUX JOUETS

Espace Marcelle-Cuche

MARDI 28

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Décembre

SAMEDI 2

SPECTACLE BÉBÉS

Bibliothèque de Vaux-sur-Seine 10 h

REPAS VLV

Espace Marcelle-Cuche 21 h

LUNDI 4

VLV : CAFÉ-RENCONTRE

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

VENDREDI 8

DON DU SANG

Espace Marcelle-Cuche 15 h - 20 h



SAMEDI 26

Triel Auto

Espace Marcelle-Cuche

MARDI 12

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

JEUDI 14

Goûter de Noël des Aînés

Espace Marcelle-Cuche 14 h

VENDREDI 15

CONCERT POP

Bibliothèque de Vaux-sur-Seine 20 h 30

SAMEDI 16

MARCHÉ DE NOËL (CAISSE DES ÉCOLES)

Espace Marcelle-Cuche 9h - 18 h

SAMEDI 23

SPECTACLE DE NOËL OMISPORTS

Espace Marcelle-Cuche

MARDI 26

APRÈS-MIDI SÉNIORS

Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

DIMANCHE 17

CONTRECHAMPS

Espace Marcelle-Cuche

Janvier

MERCREDI 3

CINÉMA POUR TOUS

Espace Marcelle-Cuche 14 h

DIMANCHE 7

LES VOEUX DU MAIRE

Espace Marcelle-Cuche 17 h

FORUM DES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017

*C'est le grand rendez-vous de la rentrée
et l'occasion pour les associations de présenter aux Vauxois,
petits et grands, sportifs ou non,
les différentes activités auxquelles ils peuvent s'adonner.
Outre le soutien que la ville accorde aux associations tout au long de l'année,
cette manifestation est un grand moment de convivialité et d'échanges,
un moment important pour les bénévoles des associations, leurs dirigeants,
mais également pour l'ensemble des Vauxoises et Vauxois
qui souhaitent s'impliquer dans la vie associative
ou tout simplement comprendre l'action du riche tissu associatif local.*

José Harter

Maire adjoint

aux associations et à l'information



MINI MOOV



L'association MINI-MOOV propose un éveil moteur aux enfants en âge d'aller à l'école maternelle.

La séance hebdomadaire dure 55 min et se déroule le samedi matin à l'espace Marcelle-Cuche ou en extérieur lorsque le temps le permettra. Votre enfant développera sa motricité en jouant grâce à des parcours moteurs ; des jeux de balles, ballons et raquettes ; des jeux de coopération et d'opposition ; des jeux en musique ; ...

Plus de photos sur la page facebook de l'association : @eveilmoteurvaux



Renseignements & inscriptions

minimoov.vaux@gmail.com

Tél : 06 21 02 35 01

CAISSE DES ÉCOLES

Le 24 juin, nous avons passé une fois de plus une très jolie kermesse.

Cette année, nous avons encore pu voir des enfants très heureux de vivre ce moment de détente et de jeu et des adultes partager un grand moment de convivialité entre parents, bénévoles, animateurs du centre de loisirs, instituteurs, employés municipaux, élus de la mairie....

Notre plus grande innovation nous la devons à Mme Céline Maujaret, notre artiste pleine de créativité et de talent qui du bout de ses pinceaux, accompagnée par Jardinov, nous a créé un magnifique char pour redonner un petit côté rétro à cette kermesse 2017.

Un petit grain de nouveaux stands, une pincée de frayeur avec la maison hantée, un zeste de fraîcheur avec le mojito et le tour est joué ...

Nous remercions vivement l'ensemble des personnes qui ont pu donner de leur temps et de leur motivation à la réussite de cette magnifique journée.

En attendant, nous vous souhaitons à tous et à toutes une belle rentrée avant de nous retrouver le 7 octobre 2017 pour le loto

Valérie pour la caisse des écoles

samedi 7 octobre

LOTO

19 H 30 Espace Marcelle-Cuche



ATELIER DE DESSIN, PASTEL, PEINTURE À L'HUILE



L'ATELIER de Dessin-Pastel-Peinture, créé et animé par Françoise David-Leroy, s'adresse aux adultes débutants ou confirmés.

Dessinateur, Pastelliste et Peintre, Médaille d'Or du Salon des Artistes Français au Grand Palais et Sociétaire de la Fondation Taylor, Françoise David-Leroy vous propose :

• DES COURS LE MARDI

de 9 h à 11 h 15 ou de 14 h à 16 h 45, hors vacances scolaires.

Salle des Associations au 87 rue Général de Gaulle.

Reprise des cours le mardi 26 septembre

• DES STAGES d'une journée dans la même salle

samedi 9 décembre 2017 - stage de dessin / pastel.

Samedi 10 mars 2018 - stage de peinture à l'huile.

Samedi 5 mai 2018 - stage de dessin / pastel de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30 avec possibilité de déjeuner commun.

Nous aborderons différents sujets : paysage, portrait etc.

Je vous enseignerai tout au long de l'année les bases techniques du Dessin, Pastel et Huile, ainsi que les grands principes de composition, d'ombre et de lumière, de couleurs et d'harmonie.

Je vous apprendrai à aborder le sujet dans son ensemble, le comprendre, observer le jeu des ombres et des lumières, dessiner les lignes essentielles qui donnent le rythme et travailler à la mise en place de la couleur. Tout ceci afin de parvenir à des résultats concrets, tout en vous faisant plaisir.

Inscription le dimanche 10 septembre lors de la journée des Associations à l'Espace Cuche.

Vous pourrez aussi découvrir son travail et la rencontrer :

Exposition Personnelle à l'Espace Paul et André Véra.

2 rue Henri IV (près du château et du RER) 78100 Saint-Germain-en-Laye, le vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 octobre 2017 de 11 h à 19 h (présence permanente de l'artiste)

Renseignements & inscriptions

Françoise DAVID-LEROY :
06 77 16 04 81

E-mail : francoise.david-leroy@orange.fr

Site : francoise-david-leroy.com

Ou david-leroy-peintre.com

ATELIER DES ARTS CRÉATIFS



Notre deuxième année d'activité fut une très belle année créative ! Les enfants sont heureux et fiers de leurs créations. Ils ont pu découvrir l'histoire de l'art à travers de nombreux artistes : Rodin, Monet, Matisse, Klimt... et développer leurs créativité grâce à différentes techniques : argile, pastel sec, peinture sur verre, collage, papier mâché, tissage artistique... Fort de ce succès, l'aventure créative continuera dès la rentrée en septembre 2017. Nous proposerons également des stages pendant les vacances scolaires. Venez nombreux au forum des associations le 10 septembre à l'espace Marcelle-Cuche.

L'Association "Atelier des Arts Créatifs" vous propose 30 cours à l'année hors vacances scolaires au 1^{er} étage de la Martinière, au 87 rue du Général de Gaulle à Vaux-sur-Seine. Atelier animé par Catherine Suchocka et Gosia Anney.



ATELIERS ENFANTS

LUNDI

16 h 30 - 17 h 45 (6 - 11 ans)

17 h 45 - 19 h (11-16 ans)

MERCREDI

15 h - 16 h (6 - 6 ans)

VENREDI

16 h 30 - 17 h 45 (6 - 11 ans)

17 h 45 - 19 h (11 - 16 ans)

SAMEDI

10 h - 11 h (4 - 6 ans)

11 h - 12 h 15 (6 - 11 ans)

ATELIERS ADULTES

VENREDI

19 h 15 - 20 h 30

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

AtelierDesArtsCreatifs@gmail.com

Gosia tél. : 06 66 67 46 97

ou Catherine tél. : 06 28 08 71 23

ATELIER-ÉCOLE DE PEINTURE

J'apprends aux enfants les techniques du dégradé, du dessin préparatoire, du calque, de la peinture du « sujet », de la retouche, leur offrant ainsi la possibilité de faire connaissance avec cette matière magique qu'est la peinture à l'huile. Par la suite, ils sont à même de formuler un projet personnel, mon rôle étant alors de les accompagner, de juger les difficultés, de comprendre leur souhait de manière à ce que ce fameux projet aboutisse. S'il est nécessaire que les enfants soient motivés, il ne leur est pas demandé de posséder des aptitudes « hors normes » en dessin.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Thierry Van Quickenborne 06 72 31 00 99

www.vanquickenborne.fr

Association Atelier-école de peinture à l'huile
de Vaux sur Seine animé par Thierry VAN QUICKENBORNE



Thierry Van Quickenborne, artiste peintre inscrit à la Maison Des Artistes, compte aussi une expérience de plus de 30 ans de travail auprès des adolescents. L'atelier leur est destiné. Il n'est pas demandé d'aptitudes exceptionnelles en dessin.

Contact
vanquickenborne@wanadoo.fr
P : 06 72 31 00 99
Site : www.vanquickenborne.fr

Rendez-vous
au forum des
associations de
Vaux-sur-Seine
le dimanche
10 septembre 2017
9 H 30 - 12 h 30
14 h - 18 h

Année 2017-2018
Atelier
mercredi ou samedi
à définir en fonction des
disponibilités des élèves

Où
La Martinière
87, rue du Général de
Gaulle
Vaux-sur-Seine



Tableaux d'élèves



De 12 à 18 ans

ACCADRA, DANSE CONTEMPORAINE

Comment se déroule un cours de danse contemporaine ?

"J'aime imaginer chaque cours comme un espace de création qui ne se déroule jamais tout à fait pareil, j'essaie de partir de l'énergie des personnes présentes, de leur état corporel du moment..."

C'est un peu comme une matière première pour créer des danses : danses au sol, danses debout, danses à 2 ou à plusieurs, avec musique, en silence, à partir d'un thème ou d'un texte ; l'ensemble du corps est sollicité avec des qualités et couleurs différentes.

Dans chaque cours, il y a un temps au sol qui nous permet de nous poser, déposer les tensions.

Le sol est un peu comme la barre pour le danseur classique, c'est un partenaire de tous les jours, qui nous soutient et nous invite à arrondir les angles!

Dans un cours de contemporain, grâce à une attitude pédagogique qui fait en permanence appel à la conscience et par un travail du corps intuitif, énergétique, au présent, nous pouvons accéder à une danse libre, construite et respectueuse de la singularité de chacun."

M.B.

Marta Bentkowski, depuis 20 ans pédagogue du mouvement, enseigne la danse contemporaine et l'aïkido tout en développant une activité de recherche et création au sein de la Cie "en quarantaine", un projet collectif et pluridisciplinaire :

<http://www.enquarantaine.com/>

L'enseignement est adapté à chacun et s'articule en plusieurs niveaux :

- **éveil** (à partir de 4 ans). Ces ateliers sont bâtis autour de la motricité globale et spontanée de l'enfant (courir, sauter, rouler...), au moyen des jeux corporels et rythmiques l'enfant se familiarise au mouvement dansé.

- **initiation** (à partir de 6 ans). L'apprentissage des bases techniques (étude du corps au sol, conscience du poids et



de la respiration, équilibre, verticalité) permet à l'enfant d'affiner sa conscience et son vocabulaire à des fins expressifs.

- **cours adultes** (débutants et avancés). Placement du corps, étude des enchaînements dansés (précision, qualité et musicalité du geste), recherche d'un langage personnel grâce au travail d'improvisation.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 01 30 99 11 09.

Nous serons présents au Forum des associations le dimanche 10 septembre à l'espace Marcelle-Cuche.

LES COURS

ENFANTS 4-5 ANS

mercredi 16 h 30 - 17 h 15

ENFANTS 6-8 ANS

mercredi 17 h 15 - 18 h

ENFANTS 8-10 ANS

mardi 17 h - 18 h

JEUNES 11-14 ANS

mardi 18 h - 19 h

ADULTES

samedi 9 h 30 - 11 h

INFORMATIONS & CONTACT

01 30 99 11 09

ADGV : DANSE, GYMNASTIQUE, YOGA, QI GONG, ZUMBA

Cette année l'ADGV était dans tous ses états ! En effet, famille et amis ont pu admirer le travail d'une année de plus de 100 danseurs en 19 chorégraphies représentant plusieurs émotions. Danses, costumes, musiques, ambiance... tout y était, pour nous faire passer un agréable moment !

A présent, c'est une nouvelle année qui recommence avec toujours un bureau motivé et de super profs pour de super cours que nous vous présentons en quelques lignes dans cet article !

N'hésitez pas à venir nous voir le jour de la journée des associations le Dimanche 10 septembre 2017 à l'espace Marcelle Cuche. Vous pouvez également vous rendre sur notre site : <http://asso-adgv.e-monsite.com/> ou bien contacter Cindy : 06 63 80 94 28 qui pourra répondre à vos questions.

NOUVEAU : Le baby Gym ! Activités ludiques avec matériel pédagogique et musique adaptée. L'objectif étant de connaître, de prendre conscience par les enfants de leur corps et d'affiner leur sens de l'équilibre. Un cours pour les enfants allant de 11 mois à 3 ans.

Le Qi Gong : vise à l'épanouissement individuel, au bien être, à l'harmonie entre le corps et l'esprit, entre l'être et la Nature grâce au travail sur le corps, à la maîtrise du souffle, à l'attention de l'esprit. La pratique consiste en mouvements doux et lents pour retrouver souplesse dans les articulations, et travailler sur les muscles profonds responsables de l'ajustement tonique. Elle permet également de retrouver un rythme respiratoire plus naturel en phase avec les mouvements. C'est aussi un travail sur l'esprit dans le but de lâcher-prise et mieux gérer ses émotions. Le qi gong s'adresse à tous, sportif et non sportif, jeune et moins jeune, homme et femme.

Equilibre et mémoire : Il permet aux retraités d'acquérir les bons comportements pour vivre leur retraite en bonne santé et cultiver leur confiance dans leurs aptitudes physiques et relationnelles / Pratique d'exercices ludiques pour améliorer l'équilibre, gain de la

force musculaire dans l'optique d'éviter les chutes. Le cours d'entretien a pour objectif d'exercer, de fortifier et de développer le corps par des exercices physiques appropriés / Utilisation de petits matériels visant l'entretien articulaire, musculaire et global

Hatha Yoga : basé sur la pratique de postures statiques et tenues relativement longtemps, de maîtrise du souffle relevant autant de l'art respiratoire que de la conscience de l'énergie, de concentration active du mental et d'un premier niveau de relaxation, de techniques d'hygiène des voies respiratoires, du tube digestif et de conseils nutritionnels. Le but du Hatha Yoga est d'obtenir une plus grande souplesse ainsi qu'une bonne fluidité tant physique que nerveuse et une réelle aptitude à la relaxation. D'autre part il permet d'obtenir une bonne structure musculaire

Zumba : La Zumba est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'aérobic et de la danse jazz. Les chorégraphies s'inspirent principalement des danses latines mais aussi de styles variés comme le Bollywood, la danse du ventre ou le swing.

Boddy Attack : Sous forme d'intervalle training, y sont combinés des mouvements aérobiques athlétiques et des exercices de renforcement et de stabilisation.

Body Combat : C'est un puissant cours cardio extrêmement défoulant. Ce programme hautement énergique s'inspire des arts martiaux et puise dans des disciplines aussi variées que le karaté, la boxe, le taekwondo, le tai chi et le muay thai. Rythmé par une musique entraînante et guidé par des instructeurs performants, vous brûlez des calories et améliorez votre capacité cardiovasculaire à force de frappes, de coups de poing, de coups de pied et de katas.

Pilates : La méthode Pilates est une gymnastique douce du corps qui est composée d'un ensemble d'exercices posturaux et en mouvements. Ces exercices ont pour but de renforcer et d'étirer nos muscles profonds et stabi-

lisateurs afin d'optimiser l'utilisation de nos muscles apparents et d'améliorer notre alignement corporel.

Gym : La Gymnastique Volontaire est une activité sportive accessible à tous. Elle se distingue par son approche non-compétitive et humaniste, en s'appuyant à tout moment sur le concept de sport-santé. Les cours de la Gymnastique Volontaire sont là pour votre bien-être, l'épanouissement et la convivialité.

Modern' Jazz : Il est un mélange de plusieurs danses comme le jazz, la danse classique, la danse moderne, la danse africaine, les claquettes et la danse espagnole. Le modern jazz laisse beaucoup de liberté à l'expression du chorégraphe et du danseur sans pour autant en oublier toutes les techniques et les codes associés à la danse. Cette danse joue sur les rythmes et les techniques.

Danse classique : la danse classique est un style de danse à travers lequel le danseur ou la danseuse exécute une suite de mouvements ordonnés en reliant la technique, la grâce et la souplesse. La danse classique aide à être souple.

Country : Une country dance se danse à quatre, six ou huit danseurs, voire davantage. Les danseurs sont disposés en cercle, en carré ou en deux colonnes. Très vite, c'est cette dernière formation qui prévaut, permettant le déroulement progressif de la danse pour un nombre illimité de danseurs.

ATTENTION !

En raison des futurs travaux du COSEC, nous aurons des modifications de salles pour les cours de Gym adulte du jeudi matin et les cours de danse classique du mardi à partir des vacances de Février 2018.

Nous vous communiquerons dès que possible les différents changements, mais pas d'inquiétudes, nous resterons dans le périmètre de Marcelle-Cuche / COSEC et nous répondrons aux besoins de chaque activité.



COURS ADGV 2017 - 2018

NOS SALLES

- (1) Marcelle-Cuche - Grande salle (2) Marcelle-Cuche - Salle Séquoia
(3) Gymnase Le Cosec

BABY GYM

Mardi (3) 9 h - 9 h 45 11 mois à 3 ans

BODY-ATTACK / COMBAT

Mardi (1) 19 h 15 - 20 h 30

COUNTRY

Lundi

Initiation(2) 20 h - 21 h Avancé(2) 21 h - 22 h

DANSE CLASSIQUE

Mardi

- (3) 17 h - 18 h Débutants à partir du CP
(3) 18 h - 19 h Enfants confirmés avec 1 ou 2 ans de danse
(3) 19 h - 20 h Ados débutants et confirmés
(3) 20 h - 21 h 15 Ados et adultes confirmés

DANSE MODERN'JAZZ

Lundi

- (1) 17 h - 18 h Enfants CE1 et CE2
(1) 18 h - 19 h 15 Enfants CM1 et CM2
(1) 19 h 15 - 20 h 30 Enfants collège
(3) 21 h - 22 h Adultes confirmés

Vendredi

- (2) 17 h - 17 h 45 Maternelle
(2) 17 h 45 - 18 h 30 Cours préparatoire
(2) 18 h 30 - 19 h 45 Lycée, 3^e 2^e 1^{re} et terminale
(2) 19 h 45 - 21 h Adultes tous niveaux

DANSE ORIENTALE

Lundi (2) 19 h - 20 h Ados et adultes débutants

ÉQUILIBRE & MÉMOIRE

Lundi (2) 10 h 15 - 11 h 15 Seniors

GYM ADULTES

Lundi (1) 9 h - 10 h 15

Jeudi (3) 9 h 30 - 10 h 30 (3) 11 h - 12 h (1) 19 h - 20 h

PILATES

Mardi (1) 20 h 30 - 21 h 30

Mercredi (1) 20 h 30 - 21 h 30

QI GONG

Mercredi (1) 18 h - 19 h 15

(2) 19 h 15 - 20 h 45

YOGA

Jeudi (2) 20 h - 21 h 15

ZUMBA ADULTES

Mercredi (1) 19 h 30 - 20 h 30

DU CORPS À L'ART, ÉCOLE DE CIRQUE

Après une année pleine de prouesses, l'école reprend en Septembre, avec une journée Portes Ouvertes, le 2 Septembre 2017, avec des ateliers découvertes et des démonstrations par les élèves.

ATELIER DÉCOUVERTE ADULTE

de 10 H 15 à 11 H

trapèze fixe et pôle dance.

ATELIER DÉCOUVERTE ENFANT

de 11 H à 11 H 45

trapèze fixe et cercle aérien.

DÉMONSTRATIONS PAR LES ÉLÈVES

de 14 H à 16 H

Le nombre de places étant limité pour les ateliers, il est conseillé de s'inscrire en téléphonant au 06 77 06 84 98.

LES ACTIVITÉS DE LA RENTRÉE

COURS DE CIRQUE ENFANTS (dès 8 ans)

Trapèze, tissus aériens, cercle aérien
vendredi de 17 H 45 à 19 H 15.

COURS DE CIRQUE ADULTES

Trapèze, tissus aériens, cercle aérien, portés
vendredi de 19 H 45 à 21 H 30.

COURS DE CIRQUE ADOLESCENTS (avancés)

Trapèze, tissus aériens, cercle aérien, portés, travail en duo
samedi de 10 H 30 à 12 H.

COURS DE PÔLE DANCE adultes et adolescents tous niveaux

mercredi de 18 H à 19 H 15.

Inscriptions lors de la journée Portes ouvertes et lors du forum des associations le 10 septembre à Vaux-sur-Seine.



Catherine Thieriot

Tel : 06 77 06 84 98

RAP4LIFE



« Rap4life » est entré dans sa deuxième année d'existence. Notre association a pour but de faire connaître et promouvoir le RAP en Île de France. Dans ce cadre, notre « rappeur à plume » Dusck, Vauxois bien connu de tous, a donné un concert à la salle municipale de Menucourt en octobre dernier, puis en mars de cette année, a participé activement à la soirée concert organisée par la caisse des écoles, remarquablement accompagné par le groupe « REMAKE », vedette de la soirée. Cette manifestation a séduit quelques Vauxois qui sont venus depuis grossir les rangs de notre (trop) petite association qui compte aujourd'hui une quinzaine de membres.

Et devant le succès rencontré, nous avons décidé de renouveler cette expérience à plus grande échelle, avant la fin de cette année 2017, en organisant un concert à Vaux-sur-Seine avec ce même groupe accompagnant Dusck, et en invitant d'autres jeunes rappeurs de la région afin de les faire mieux connaître.

Bien évidemment, une fois cet événement mis sur pied, nous communiquerons largement dans notre ville et alentours pour rassembler un maximum de monde, dans la limite bien sûr des places disponibles.

Nous espérons vous y voir nombreux, pour encourager les jeunes (et moins jeunes) talents qui viendront s'y exprimer.

Toute personne le désirant pourra joindre l'association « Rap4life » par l'adresse de messagerie suivante :

rap4life.asso@gmail.com

Tout nouveau membre est bien évidemment le bienvenu.

La cotisation annuelle n'est que de 20 Euros.

AVRIL ASSOCIATION VAUXOISE DE RECHERCHES ET D'INITIATIVES LOCALES

AVRIL a pour objectif d'assurer comme un trait d'union entre les nouveaux venus et les natifs de Vaux ce qui explique ses activités diversifiées qui la conduisent, notamment, à la :

- publication trois fois par an, « Le Tambour » ;
- préparation d'une exposition sur l'habitat vauchois ;
- recherche d'archives et mise au propre de documents anciens ; éditions de livrets ;
- restauration d'un orgue qui justifie des actions pour réunir des fonds.

Désormais ce projet est sur une trajectoire déterminante et justifie plus que jamais notre motivation et la recherche de bénévoles pour la partie élaborée sur place à Vaux.

Chaque premier vendredi du mois à 20 h 30 notre réunion, 21 Bd Angibout (ancienne mairie) accueille tous ceux qui souhaitent nous connaître ou apporter leur contribution à nos activités et enrichir notre groupe dans sa diversité.

Nous serons heureux de vous rencontrer à l'occasion de la Journée des Associations et à chacun nos vœux pour cette nouvelle année 2017/2018 !

À bientôt,

La présidente, Martine Mourier

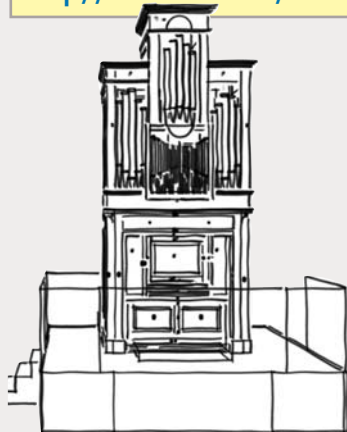
Renseignements

06 28 27 38 60 - 06 85 43 80 64

E-mail : gm.mourier@free.fr

evelyne.morin@aliceadsl.fr

<http://avrilvaux.wix.com/association>



ENTRE SEINE ET JARDINS

Cette association regroupe des artistes travaillant à Vaux-sur-Seine et dans son voisinage. Elle propose cette année un atelier « Modèle vivant », un atelier « Carnets de voyage » et organise des Portes ouvertes.

Atelier libre de modèle vivant

Salle d'art plastique, au 2^e étage de la Martinière, au 87 rue du Général-de-Gaulle.

Contact :

• Luc-Olivier Baschet au 06 84 61 26 85 ;

luc.baschet@sfr.fr ;

Cet atelier fonctionne depuis février 2009, à la salle d'arts plastiques de la Martinière, tous les vendredis, les séances durent 3 heures, sans enseignement et en musique.

Le modèle est rémunéré à la séance, qui est de 15 €, si nous sommes un minimum de six personnes.



Atelier

“Carnets de voyage”

Nous proposons d'allier le plaisir de dessiner au plaisir de voyager.

Le but est de réunir des amateurs de croquis pour une journée à Vaux ou alentour, un week-end, une semaine en France ou ailleurs dans le monde pour réaliser un carnet de voyage.

Les photographes peuvent y participer.

Contact :

David Hawkins au 06 08 68 66 34 ;

davidhawkins@orange.fr.

<https://www.facebook.com/Entre-Seine-jardins-Vaux-sur-Seine-439890186031042/>

Le programme sera établi et proposé en sep-

tembre. Il pourra comprendre, par exemple, un séjour de trois jours en Anjou, une semaine au Maroc ou en Espagne. Ce qui n'exclut pas des promenades dans le Vexin. Cette année deux destinations ont été choisies : Menton et Oinville-sur-Montcient.

CONTACT

Luc-Olivier Baschet

06 84 61 26 85 luc.baschet@sfr.fr

David Hawkins

06 08 68 66 34 ;

davidhawkins@orange.fr.

MOSAÏQUE ET PETITS CAILLOUX

Qu'est-ce que la Mosaïque ?

C'est une image composée de tesselles, les tesselles étant chaque morceau taillé à la pince. Se lancer seul dans la conception et la réalisation d'une mosaïque peut se révéler très décourageant.

Il faut apprendre à tailler ses tesselles, comprendre les « opus » et les « andamenti » pour que la mosaïque soit belle.

Nos cours vous fourniront les informations de base au niveau de la technique (méthode directe, inversée, sur filet), des matériaux (pâtes de verre, émaux, verre Tiffany, faïence, marbre, pierres naturelles...) ainsi que des outils adaptés.

Vous apprécierez la mosaïque tant pour son utilité (mosaïque décorative pour la maison - miroir, frise, rebord de fenêtre - transformation d'un meuble, fabrication d'une dalle en ciment pour le jardin) que pour ses qualités ornementales (mosaïque en marbre, bas-relief sur filet, petit volume).

Si vous souhaitez découvrir et vous initier

à la mosaïque, nos cours s'adressent à des personnes de tous les niveaux - initiation ou perfectionnement.

Si vous ne savez pas dessiner, on vous aidera à réaliser votre motif et à choisir les matériaux et les couleurs. Vous trouverez à l'atelier une bibliothèque de documentation sur la mosaïque.

- Apprentissage de la taille avec les différentes pinces
- Découpe du verre et du miroir avec une pointe diamant
- Taille du marbre avec marteline et tranchet
- Familiarisation avec les différents matériaux : Emaux de Briare, pâtes de verre, carrelage, miroir, galets, marbres, pierres naturelles, smalts...
- Travail sur les différents types de pose et andamenti
- Technique de la pose sur filet
- Technique de la dalle (pose inversée)
- Réalisation de petits volumes qui serviront de support à la mosaïque.



COURS À L'ANNÉE

lundi matin de 9 h à 12 h
lundi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
mercredi soir de 20 h à 23 h

Les cours ont lieu au dernier étage
de la maison de la Martinière
87 avenue du
Général-de-Gaulle à Vaux-sur-Seine.

Renseignements et inscriptions :
mosaïque.petitscailloux@orange.fr

ATELIER À VOS COULEURS

« L'atelier Debors » avec « Avoscouleurs », pratique de la peinture en plein air.

Cet atelier s'adresse à tous ceux qui veulent développer leur autonomie en peinture.

Nous peignons à l'extérieur, ensemble, dans les paysages autour de Vaux. Chacun est libre de sa technique: acrylique, huile, aquarelle, gouache, dessin, pastel.

Caroline Viannay propose le lieu, organise et peint avec les participants ; elle vous aide à la composition de votre sujet, vous conseille à mi-séance ou sur votre demande, provoque et anime des conseils mutuels entre tous. Par mauvais temps, nous explorons la peinture abstraite à l'intérieur.

samedi matin de 10 h à 13 h, pour non débutants.

CONTACT & INFORMATIONS

Caroline Viannay : 06 29 62 86 63
264 rue du Général-de-Gaulle
78740 Vaux-sur-Seine
carovia@free.fr



TRAIT D'UNION

Notre association, outre les 16 enfants accueillis (en concertation avec les professeurs de l'école primaire de



Vaux) au cours de l'année scolaire 2016/2017, a recruté 8 nouveaux membres bénévoles.

Ces personnes (retraitées ou en activités) sont arrivées avec quelques doutes quant à leurs capacités à encadrer et aider les enfants en soutien scolaire.

Mais au bout de quelques séances, voire moins, ces nouveaux bénévoles se sont vite aperçus que les élèves les respectaient et surtout faisaient preuve de bonne volonté pour écouter leurs conseils, leurs explications afin de comprendre et d'effectuer leurs devoirs.

Alors si vous vous sentez en capacité d'aider des enfants, si vous voulez nous rejoindre, contactez-nous.

Comme les années passées, je laisse la parole aux élèves qui sont nos meilleurs ambassadeurs, à propos de l'aide aux devoirs.

- *Je suis contente car grâce à vous (et beaucoup à elle) je passe en sixième normale....*

- *C'est difficile d'apprendre, mais maintenant j'ai des bonnes appréciations et je suis fier de les montrer à mes parents.*

- *Ici on ne s'amuse jamais mais mes résultats sont meilleurs*

- *Au début je ne comprenais rien mais maintenant j'arrive à lire et à compter, c'est bien parce que les autres ne se moquent plus de moi en classe.*

- *Il y a des choses (sic) que je n'ai pas comprises en classe et ici les personnes me les expliquent jusqu'à ce que je les comprenne (c'est cool).*

Nous sommes contents de ces enfants, de leurs résultats en progrès et si nous avons été le déclencheur pour qu'ils progressent et bien nous sommes satisfaits.

Je serai présent à la journée des associations. N'hésitez pas à nous demander des renseignements.

Le Président, **Francis Wittmer**

Aide aux Devoirs

Francis Wittmer, 06 11 83 65 57



ASSOCIATION PAROISSIALE



**Secteur pastoral
de la Rive Droite
de la Seine**



Association paroissiale de Vaux-sur-seine, du groupement pastoral de Meulan.

Le secteur pastoral de la rive droite de la Seine compte un patrimoine de 8 églises médiévales.

La paroisse de Vaux dispose de deux lieux de culte :

l'Eglise, chaque samedi : messe anticipée du dimanche à 18 h 30

la Chapelle S^{te} Rita, messe les mardis à 9 h au centre St Nicaise, (85, Rue du Général de Gaulle) ouvert tous les jours ;

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2017

une date unique à retenir :

samedi 9 septembre de 9 h à 12 h à la salle paroissiale de Meulan (1 rue des Carrières face à l'église).

- **éveil à la foi** des tout petits

- **catéchèse** pour les enfants à partir de 8 ans ou du CE2, qu'ils soient baptisés ou non.

- **aumônerie** pour les jeunes de la 6^{ème} à la terminale.

Pour les enfants ayant un handicap, une catéchèse adaptée existe ; veuillez contacter le presbytère de Meulan.

- **scoutisme** contactez :

Lucile Henicz 06 37 42 81 06

Jean-Marie Defuble 06 52 93 35 99

courriel : meulan.sgdf@gmail.com

INSTALLATION DE NOTRE NOUVEAU CURÉ :

Père Matthieu Berger.

Vous êtes tous conviés dimanche 17 septembre à l'église de Meulan pour la messe de 10 h 30 présidée par Mgr Eric, Aumônier.



CONTACT & INFORMATIONS

Presbytère de Meulan, 23, Côte St Nicolas, 78250 Meulan-en-Yvelines

Téléphone : **01 34 74 01 09**

paroisse.meulan@wanadoo.fr

www-secteur-rd-meulan.fr

ATELIER BD

Animé par Wendeline AUGÉ

Atelier BD

2017-2018

**A partir du 18 septembre 2017
à Vaux, Verneuil et Mantes**

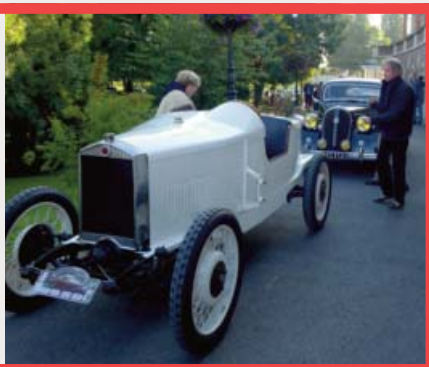
Renseignement et inscription :
06 80 36 72 33 wendeline.auge@gmail.com

Sur 33 séances, venez découvrir et développer les bases de la Bande dessinée et de l'illustration. Exercices de dessins, réalisation d'illustrations et de planches BD, etc. L'Atelier est ouvert à tous, à partir de 11 ans.

RENSEIGNEMENTS

Wendeline Augé
Tel : 06 80 36 72 33
wendeli.auge@gmail.com

15^e ronde vauchoise
24 septembre
à partir de 8 h 30
Parc de la Martinière



HANDI-CAP-PRÉVENTION

Handi-Cap-Prevention, association de la loi 1901 à but non lucratif, a été créée en juillet 2005.

Ses actions sont :

- Collecter les bouchons
- Mettre chacun en garde contre les dangers qui peuvent mener aux handicaps.

Ces 2 actions de sensibilisation s'adressent à tous les publics.

- Pouvoir financer des fauteuils roulants.
- Aider les personnes handicapées dans leur quotidien en leur attribuant du matériel et des accessoires adaptés à leur handicap et non pris en charge par la sécurité sociale, chien pour handicapés moteurs, tricycle de rééducation.

- Prévenir chacun que le handicap peut arriver à tout le monde :

Il y a 11 décès par jour sur les routes de France et sur 287 accidents de la route par jour, 12 personnes restent handicapées.

Quatre nourrissons naissent chaque jour avec un handicap.

Il y a 2000 accidents domestiques par jour.

Les points de collectes sont :

À la salle des sports et devant l'Espace Marcelle Cuche. Vous pouvez déposer les bouchons de toutes formes de toutes couleurs.

Pour des informations complémentaires, allez sur le site : handicaprevention.com

Ou venez nous rencontrer à la journée des associations le dimanche 10 septembre.

Vous travaillez dans une école où en entreprise, souhaitez avoir une présentation de l'action de l'association et faire la collecte, adressez-vous auprès de la présidente Ségolène Rottembourg sur handicaprevention@numericable.fr

Thierry Chefdeville

il est important de collecter les bouchons en plastique car ils ne vont pas à la poubelle ménagère (ils seront brûlés).

il ne faut pas non plus les laisser sur les bouteilles ni sur les flacons pour le tri sélectif car la société france plastique les vend à l'étranger car soit-disant qu'elle n'a pas de filière en france pour les faire recycler !

CONTACT

Thierry Chefdeville
06 86 28 16 93
handicaprevention.com

SOIF COMPAGNIE ATELIER DE THÉÂTRE CORPOREL

Atelier de théâtre pour enfants (8-10 ans)

Judi 16 h 30 - 17 h 30 Espace Marcelle Cuche, Vaux-sur-Seine

Inscription : Au forum des associations dimanche 10 septembre

1er atelier à l'essai : Judi 21 septembre

Les enfants découvrent comment mieux s'exprimer avec leur corps et avoir plus confiance en eux. Ils développent leur relation à l'espace, à l'autre et à l'imaginaire. Ils apprennent à s'écouter, à répéter et créer un spectacle ensemble. Au plaisir de partager avec eux cet atelier de théâtre dans un esprit ludique et créatif !

Claire Astruc

Les Assoiffés (troupe de théâtre adultes)

Judi 20 h - 22 h Espace Marcelle-Cuche, Vaux-sur-Seine

Représentation de fin d'année 2016/2017, *Les Chaises* d'Eugène Ionesco :

Le 3 juin, les chaises étaient bien occupées de Vauxois et non-Vauxois... de quoi stresser encore un peu plus les débutants de la troupe. Heureusement, la pièce se prêtait bien au jeu des souffleurs qui finalement jouaient eux aussi. Le public a soutenu chaleureusement la troupe dans la folie de la pièce et aussi dans ses moments difficiles. Quel échange stimulant pour tous les comédiens ! Dans la vie, comédiens et public ont l'habitude de phrases qui s'enchaînent avec logique, de transitions adaptées pour passer d'un thème à l'autre, d'un moment



à l'autre. Mais ce n'est pas ce que propose Eugène Ionesco dans *Les Chaises*. Il s'agirait plutôt d'un ensemble de petits collages, chacun représentant un moment de la vie.

A travers les thèmes exprimés par les mots, il y a ceux exprimés par le décor : les chaises, et par les personnages : invisibles. Le « vrai » public sur des chaises, avec en miroir, des chaises vides sur scène. Curieux... Redoutable face à face ! Heureusement, les comédiens, fidèles à l'humour de l'auteur, se sont évertués à faire exister les personnages invisibles. Non, il n'est pas question de sombrer dans le tragique.

Toute l'année, les comédiens se sont serrés les coudes. Ils savent que la metteuse en scène va les pousser jusqu'à leurs dernières limites, juste là où les contradictions du texte permettront de révéler les contradictions de la vie, présentes en chacun de nous, juste là où l'humour permettra de porter un regard nouveau,



renouvelé, sur les choses de la vie, comme la solitude ou la vieillesse... Rire de ces vieux mis en scène par Claire Astruc, c'est le meilleur moyen de prendre conscience, dans la joie, que nous voguons tous non pas dans une galère mais dans un bateau ivre de liberté, d'amour, et d'éclats de rire.

Pour les Assoiffés, Marcelle Uguen

Le Corps créatif (adultes)

Vendredi 14 h - 16 h (1/mois) Espace Marcelle-Cuche, salle Séquoia Vaux-sur-Seine
29 septembre, 20 octobre, 24 novembre, 14 décembre

De Feldenkrais vers une danse libre
Chaque séance commence allongé au sol avec une leçon Feldenkrais qui offre la possibilité d'être dans le ressenti et de prendre conscience de ses mouvements avec simplicité et fluidité. Cette méthode vise une écoute corporelle fine qui permet de trouver des façons de bouger différentes, plus efficaces et douces pour notre corps. Puis, chacun poursuit l'exploration de ses sensations, debout, accompagné par la musique. Des images, des qualités, des rythmes et des espaces seront proposés afin de déployer pleinement sa singularité dans le mouvement. Avec Claire ASTRUC, Comédienne, Pédagogue, Praticienne Feldenkrais® certifiée depuis 2007.

**CONTACT :**

Claire Astruc

06 20 47 20 31

contact@soifcompagnie.com

www.soifcompagnie.com

ÉCOLE DE MUSIQUE FRÉDÉRIC CHOPIN

Vous avez toujours souhaité apprendre la musique sans n'avoir jamais osé franchir le pas ? Vous recherchez une activité culturelle à la fois ludique et rigoureuse, source de beaucoup de plaisir et d'épanouissement personnel ?

Ou encore, vous avez envie de perfectionner votre pratique instrumentale ? N'hésitez plus et venez nous rejoindre !

L'Ecole de Musique Frédéric Chopin, ce sont des professeurs passionnés et attentifs adoptant une pédagogie personnalisée et centrée sur la pratique, un bureau de bénévoles motivés et surtout plus de 120 élèves enthousiastes !

Le piano, la flûte traversière, la batterie, la guitare (classique, acoustique et électrique) ainsi que la guitare basse sont proposés dès 6 - 7 ans en cours hebdomadaires individuels ou « duo ».

Progrès et plaisir restent les mots-clefs de la pratique instrumentale ! Côté cours collectifs, les cours d'Eveil Musical invitent toutes les semaines nos plus petits musiciens (3 à 6 ans) à découvrir le monde musical et les premières lectures de notes et de rythmes via le jeu, le mouvement, les comptines, la découverte et la fabrication d'instruments. Les plus grands (6 à 11 ans) pourront quant à eux renforcer leur culture musicale et/ou leur pratique instrumentale en participant aux cours hebdomadaires de Formation Musicale de manière indépendante ou en

complément de leur cours d'instrument. Enfin, instrumentistes souhaitant pratiquer la musique en groupe (rock, funk, blues, jazz...) tout en étant coachés par un professeur, les ateliers Musiques Actuelles Amplifiées sont faits pour vous !

L'Ecole de Musique Frédéric Chopin, c'est aussi le partage de la musique en public ! Comme chaque année, l'audition des élèves s'est déroulée dans la magnifique salle des Mariages du Château de la Martinière. Ainsi ce sont plus de 400 spectateurs qui sont venus applaudir les prestations de nos élèves les samedi 25 et dimanche 26 mars derniers.

Un renseignement ? Un besoin d'information complémentaire ? Une demande d'inscription ? Nous restons à votre disposition au 06 72 22 54 90 ou bien sur notre adresse mail : contact@ecolechopin.org. Venez également faire un petit tour sur notre site : www.ecolechopin.org et bien sûr sur notre stand lors du Forum des Associations le dimanche 10 septembre 2017 !

Musicalement vôtre,

Sébastien Fontaine, Président

CONTACT ET INFORMATIONS

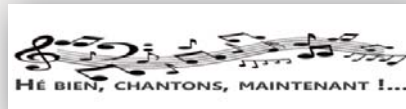
06 72 22 54 90

Site : www.ecolechopin.org

Courriel : contact@ecolechopin.org.



CHANTONS !



L'association « Hé bien, chantons, maintenant » recrute ses futur(e)s choristes pour la rentrée !

« Que nous sert de prendre des cours de chant, si ce n'est que pour chanter dans notre salle de bain ? »



se sont demandé quelques élèves d'Ouliana Tchaïkovski.

-Et si nous montions un spectacle où chacun irait de son air d'opéra, de chanson française, de rock... ?

- Tope là ! Chiche... Créons une association et chantons !

Ainsi est née « Hé bien, chantons, maintenant... » dont le but est de promouvoir le chant sous toutes ses formes : classique, opéra, rock, chanson française et de permettre à des amateurs de se perfectionner, de préparer un ou plusieurs spectacles de chant, comédie musicale et de produire un ou plusieurs spectacles dans diverses salles mises à la disposition de l'association.

Il ne sera pas donné de cours individuels, mais des conseils pendant les répétitions supervisées par Ouliana Tchaïkovski, qui auront lieu tous les jeudis à partir du 20 septembre de 18 h 30 à 20 h 30 dans la salle des mariages de la Martinière.

Duetistes et solistes sont prêts à commencer les répétitions accompagnés par les chœurs - à ne pas confondre avec une chorale - une dizaine de futur(e)s choristes se sont d'ores et déjà inscrit(e)s.

Tous amateurs de chant et de musique seront les bienvenus, y compris les instrumentistes expérimentés (piano, guitare...), qui auraient le désir de nous accompagner. Toutes les activités au sein de l'association seront strictement bénévoles.

Les inscriptions seront prises le 20 septembre à partir de 18 h 30.

Salle des mariages - La Martinière

CONTACT & INFORMATIONS

Mona : 06 37 42 99 52

monalassus@orange.fr

DON DU SANG

L'Amicale vauxoise des donneurs de sang sera présente à la journée des associations.

Son rôle est :

- De compléter l'équipe des infirmières, secrétaire et médecin lors des collectes, d'apporter de l'aide et de la convivialité en accueillant les donneurs à leur arrivée et en veillant, après le don, à ce qu'une collation leur est bien servie.

- En amont de la collecte, d'en faire la publicité en collant des affiches, en distribuant des flyers, en sillonnant les rues vauxoises avec une sono.

- D'organiser et de participer à des manifestations pour motiver de nouveaux donneurs. A Vaux-sur-Seine, environ 60 donneurs sont présents à chaque collecte.

Bien évidemment, l'Etablissement Français du Sang aimerait beaucoup plus de donneurs car les réserves de sang sont faibles. Justement, si vous n'avez jamais donné votre sang, nous vous relatons la chronologie du don :

- vous êtes accueilli(e) par un des bénévoles de l'Amicale, il faut avoir 18 ans, peser au moins 50 kg, venir avec une pièce d'identité.
- vous remplissez une fiche médicale, sous forme de questions et cochez les cases.

Puis, vous vous présentez, d'abord, auprès de la secrétaire pour enregistrer vos coordonnées et ensuite devant le médecin avec votre questionnaire médical rempli.

Voilà, vous êtes prêt(e) pour donner votre sang.

Michèle Gondouin
Présidente de l'Amicale

NOUS CONTACTER

Michèle Gondouin **01 30 99 08 11**



VAUX CONTRE LE CANCER

Votre association Vaux Contre Le Cancer (VCLC) organisera le Dimanche 24 Septembre sa traditionnelle marche/course (vous pouvez y participer avec vos poussettes, vélos, etc) au profit de l'association Curie dans le cadre de l'action nationale "Courir pour Curie, courir pour la vie".

Départ prévu vers 10 h 30 (parc côté tennis) avec une halte "rafraîchissante" (pour ceux qui le souhaitent) à la maison de retraite de Vaux, ORPEA.

Cette manifestation sera couplée avec la traditionnelle journée de la Ronde Vauxoise (véhicules anciens) qui se réunira dans le parc de la Martinière vers 12 H et exposera ses véhicules toute l'après-midi.

Autre nouveauté cette année, après la marche, les Clubs de Tennis et de Pétanque vous proposeront gratuitement, de découvrir ou de redécouvrir leur sport au travers de mini-tournois et de mini-jeux divers.

Tout sera pensé, pour que vous passiez une

agréable journée dans votre parc. Buvette et restauration (food-truck) seront présentes sur place, ainsi que d'autres surprises qui compléteront cette agréable journée.

Des coupes et médailles seront remises en fin d'après-midi par les Présidents des clubs de Tennis et de Pétanque aux participants des minis-tournois, avant un concert en plein air organisé par le Service Culturelle de la commune.

Venez nombreux profiter de cette belle journée de détente en famille pour la joie des petits et des grands.

Le Président Marc FEROT

CONTACT & INFORMATIONS

Marc Ferot : **06 09 66 27 77**
ferot@wanadoo.fr

RESTO DU COEUR

Si la distribution alimentaire est le rôle fondateur des Restos et reste une part importante de notre action, accueillir, écouter, orienter, accompagner résumant la démarche des Restos et son objet social.

Le centre de Vaux est un des plus petits des 33 centres des Yvelines. Cette petite taille n'est pas un avantage pour maîtriser les coûts d'approvisionnement mais c'est un incontestable atout pour bien accueillir les familles et mieux comprendre leurs attentes autres qu'alimentaires. Durant la campagne d'hiver 2016 - 2017, l'équipe de 11 bénévoles a accueilli 33 familles alors que les centres voisins de Triel et Meulan en ont accueilli environ une centaine et que le plus gros des 33 centres du département (Sartrouville) en accueille 632. Ouvert uniquement pendant la campagne d'hiver (de fin novembre à mi-mars) le mardi soir et le vendredi matin, nous avons servi en 2016 - 2017 l'équivalent de 6200 repas destinés aux 75 personnes composant les 33 familles. La petite taille du centre nous permet



d'accompagner chaque personne lors de la distribution alimentaire afin de la guider dans la construction de repas équilibrés mais aussi d'identifier ses attentes de soutien autre qu'alimentaire.

La prochaine campagne d'hiver se déroulera de fin novembre 2017 à mi-mars 2018 : les jours/horaires d'ouverture ainsi que les jours d'inscription seront communiqués via le bulletin municipal de novembre et les affichages lumineux. Je rappelle que les Restos du coeur des villes voisines (Triel et Meulan) ouvriront à partir de mi-septembre et que le centre de Vernouillet ne ferme pas pendant l'été.

Si vous disposez de quelques heures par semaine, nous serions heureux de vous accueillir dans l'équipe de bénévoles pour cette prochaine campagne.

Marc Braun

CONTACT ET INFORMATIONS

Marc Braun : **06 20 19 19 52**
Responsable du centre
des Restos du coeur de Vaux-sur-seine

KARATÉ DO SHOTOKAN

Au-delà des activités que nous reconduisons dans la continuité :

- 1) Le karaté do depuis 1982, aux horaires identiques à ceux de l'année dernière : 17 h 45 à 21 h le lundi et vendredi pour trois cours
- 2) L'Ecole D'Initiation Omnisports depuis 1991, nouveaux horaires le mercredi 14 h 30 à 16 h 30 pour deux cours.

Nous vous proposons deux nouveautés :

Le baby karaté

le mercredi de 16 h 45 à 17 h 30 pour les enfants de 4 et 5 ans.

Éducation ludique, apprentissages moteurs, déplacements, équilibre, découverte de son corps, socialisation.

Au-delà de l'apprentissage des grandes notions qui caractérise le karaté, les enfants seront initiés à la Découverte avec un grand D.

À cet âge, la pratique sportive doit se formaliser par l'exploration menée avec du matériel pédagogique ; notre association en détient beaucoup.

Tout en utilisant ce matériel, l'enfant développera ses ressources physiques, intellectuelles, motrices et créatives.

Les séances seront orientées vers les habiletés de base du karaté.

La self défense

Le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les adolescents et adultes (hommes et femmes).

Appréhender des situations d'agressions, apprendre des techniques de défenses simples, mettre hors d'état de nuire un agresseur, travailler sur le contrôle de soi, face à des situations réalistes et efficaces.

Dans ce monde moderne, nous nous trouvons souvent dans des situations complexes qu'il nous faut analyser.

Un rien et très vite, les situations dégénèrent et prennent des dimensions démesurées.

Si la fuite n'est pas possible, il faut être en capacité de se défendre.

Les séances seront dispensées dans un état d'esprit détendu ; elles seront adaptées à toutes sortes de gabarits, hommes ou femmes à partir de 13 ans.

Durant chaque cours, des situations précises seront analysées, afin que chacun soit en mesure de répondre à l'agression.

Nous vous présentons sous formes d'étiquettes, les quatre sections proposées au sein de l'association.

D'autre part, vous trouverez sur nos sites, les informations complémentaires concernant les disciplines.

<http://kdovaux.e-monsite.com>

<http://cio-vaux.e-monsite.com>

Téléphone : 0610515246

Concrètement, la self-défense a donc pour finalité de neutraliser, blesser, de mettre hors de combat un agresseur (dans le cadre de la légitime défense).

Elle exige réalisme, efficacité tactique, tactique et technique en combinant les techniques anciennes (notamment celles contre les armes blanches) et les techniques modernes (en particulier celles contre les armes à feu).



Atelier combat sous le regard de Mimoun. Les enfants sont évalués sur leur prestation. En arrière plan, des ateliers ludiques.



Une quarantaine de personnes était rassemblée pour ce stage en mars 2017

LIEU DES COURS : gymnase le Cosec

Jours : lundi et vendredi.

HORAIRES:

pour les 6 / 7 ans : 17 h 45 à 18 h 30

pour les 8 / 12 ans : 18 h 30 à 19 h 30

Adolescentes et adultes : 19 h 30 à 21 h.

BABY KARATÉ mercredi : 16 h 45 à 17 h 30

SELF DÉFENSE mercredi : 19 h à 20 h 30

Certificat médical obligatoire

Renseignements : **Gérald MERCIER**

Tel : 06 10 51 52 46

Mail : geraldm.kara.eps@live.fr

ÉCOLE D'INITIATION OMNISPORTS

Découverte des disciplines sportives par cycle de 6 à 8 séances.

Deux niveaux d'apprentissage :

- Initiation des activités sportives, développement psychomoteur et découverte du matériel.
- Approfondissement des disciplines sportives sur les plans physique, technique, tactique, etc.

Les activités proposées sur plusieurs années ACTIVITÉS 2017/2018

Tennis -- Football -- Cirque -- Rollers -- Basketball -- Gymnastique au sol -- Karaté -- Vélo -- Badminton -- Volleyball -- Acro-sport -- Escrime -- Ultimate -- Hockey -- Tennis de table -- Golf -- Athlétisme -- Jeux d'opposition -- Gymnastique Rythmique -- Rugby -- Tir à l'arc -- GRS

LIEU DES COURS : gymnase le Cosec

Jours : Mercredi après-midi en deux séances

HORAIRES:

pour les 6 / 7 ans : 14 h 30 à 15 h 30

pour les 8 / 10 ans : 15 h 30 à 16 h 30

Renseignements : **Gérald MERCIER**

Tel : 06 10 51 52 46

Mail : geraldm.kara.eps@live.fr



EIOmnisports ESCRIME
Ils sont en pleine action



EIOmnisports GOLF
Chacun suit son parcours



JUDO-CLUB

Le Judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code est la condition première, la base de la pratique du Judo.

Découverte ou perfectionnement, le Judo c'est des cours différents adaptés à tous les âges : sport d'équilibre, sport éducatif, sport de défense, le Judo est adapté à toutes les tranches d'âge.

Il permet à chacun de devenir plus adroit, plus souple, plus fort mais aussi d'apprendre à respecter des règles, découvrir l'entraide, évaluer ses forces et ses faiblesses pour progresser.

L'apprentissage se fait de manière progressive en fonction des aptitudes de l'individu, ce qui permet à chacun d'évoluer à son rythme.

Pour les enfants de 4-5 ans, nous avons mis en place l'éveil Judo.

Une pédagogie adaptée permet le développement physique et intellectuel des très jeunes pratiquants.

Le programme éveil-judo est délibérément construit autour de l'intérêt de l'enfant, pour faciliter ses futurs apprentissages du judo et des activités sportives et artistiques en général.

- Pour les plus jeunes, 4-5 ans, un cours d'éveil au judo, mêlant jeu psychomoteurs, recherche d'équilibre et judo au sol.
- Pour les jeunes à partir de 6-7 ans, un cours d'initiation au judo et à ses techniques, au respect de son code moral.
- Pour les 8-9 ans, un cours de judo et de perfectionnement, avec premières compétitions interclubs et officielles.
- Pour les 10-14 ans, un cours de perfectionnement, d'initiation aux kata, et de compétitions amicales et officielles préparant la ceinture noire.
- Pour les adolescents et adultes, un cours de perfectionnement, de kata, de prépara-

tion aux compétitions pour la ceinture noire, de suivi des évolutions du judo, sans oublier l'amélioration et le maintien de la condition physique.

- Actu, info : suivez le Judo Club de Vaux sur Facebook.

- Evénements à venir cette saison: Compétition amicale à Vaux avec la coupe de Noël, déplacement au Tournoi de Paris à l'Accor aréna.

Yann LEVIEIL

INSCRIPTIONS

Samedi 9 septembre
de 14 h 30 à 16 h au Coséc.

Dimanche 10 septembre
à l'Espace Marcelle-Cuche

Un certificat médical à la pratique du judo est obligatoire.

DÉBUT DES COURS JEUDI 14 SEPTEMBRE

JEUDI

17 h - 18 h

6/7 ans Groupe 1 - Initiation

18 h - 19 h

8/9 ans - Judo enfants

19 h - 20 h 30

10/14 ans - Judo Enfants

20 h 30 - 22 h

Ados & adultes

SAMEDI

11 h - 11 h 45

4/5 ans Groupe 1 - Eveil au judo

11 h 45 - 12 h 30

4/5 ans Groupe 2 - Eveil au judo

13 h - 14 h

6/7 ans - Groupe 2 - Initiation

14 h - 15 h 15

8/9 ans - Judo enfants

15 h 15 - 16 h 30

10/14 ans - Judo Enfants



TAÏJI QUAN



Le taiji quan est un art martial dont la pratique vise à renforcer le corps dans le relâchement, à faire travailler les méridiens pour rééquilibrer les énergies et à apaiser l'esprit en le ramenant à la conscience de l'instant présent.

En venant pratiquer le taiji, vous vous inscrivez dans une longue tradition, mais surtout vous prenez en main votre bien-être. Vous évoluez à votre rythme, en fonction des contraintes de votre corps, tout en profitant de la synergie du groupe.

Des exercices d'échauffement préparent les muscles et les tendons à l'effort.

Ensuite, la forme se déroule dans une suite cohérente de mouvements destinée à coordonner toutes les parties du corps au rythme de la respiration.

Des applicatifs et des exercices à deux permettent de comprendre l'utilité martiale de l'enchaînement et de donner sens à la technique. La séance se termine par un retour au calme avec étirements.

Lorsque le corps est structuré, l'énergie circule sans entrave. Lorsque l'esprit est apaisé, à l'écoute du corps, la personne est entière. Elle prend alors sa place harmonieusement dans son environnement.

Le taiji quan est un art de vie.

Venez le découvrir et vous l'approprier.

Horaire : le lundi de 17 h 30 à 19 h à l'espace Marcelle-Cuche.



CONTACT ET INFORMATIONS

06 63 15 71 02

fenghuan.vaux@gmail.com

TTCV TENNIS DE TABLE DE VAUX-SUR-SEINE



Quelques nouvelles du club de tennis de table de Vaux-sur-Seine

En Janvier, le club s'était fixé plusieurs objectifs. Une chose est de les fixer, une autre de les réaliser. Le vendredi 15 mai, lors de l'ultime journée du championnat, ce fut chose faite. L'équipe 1 se maintient en division 2, sans trop de difficultés. L'équipe 2 accède à la division 3. L'équipe 3 se maintient en division 3, en remportant sa dernière rencontre alors que sur le papier c'était loin d'être acquis. Enfin l'équipe 4 remporte son premier point. Lors de cette dernière journée, l'esprit d'équipe a joué à plein. C'est la recette pour de bons résultats et gage d'une très bonne soirée pour les uns et les autres y compris pour ceux pendus au bout de leur portable. La saison prochaine s'annonce sous les meilleurs auspices avec quelques recrues de premier choix. Merci à Romain Adde et Dorian Hamelin qui ont assuré l'entraînement tout au long de la saison. Christophe Caille, notre entraîneur, nous revient tout droit de sa traversée de l'Atlantique. Cette saison, 22

joueurs ont participé à la compétition, un record. Ainsi, chacun a pu trouver compétition à son niveau de raquette. La saison s'est terminée le 25 juin avec notre traditionnel tournoi d'Été ouvert à tous et à toutes. Ce sont Lacen Hamidi, chez les adultes et Nicolas Dorchez les enfants qui l'emportent. Comme à l'habitude, lors du forum des associations le dimanche 10 septembre, nous ferons une démonstration de tennis de table sur la scène de la salle Marcel-Cuche. Et avant de reprendre la compétition nous accueillerons les 16/17 septembre le club de tennis de table de Carolles (50 Manche) qui nous avait chaleureusement accueillis en juin 2016. Ce sera l'occasion de leur faire découvrir la commune de Vaux-sur-Seine. L'association les Pieds de Vaux nous concoctera pour l'occasion une balade découverte de la commune, et l'association de pétanque organisera des parties de boules pour les récalcitrants à la marche à pied. D'ici là, bonne rentrée à toutes et à tous.

François Lecouvey



ATCV TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Vaux prépare sa rentrée après une saison sportive dynamique.

Le Tennis Club de Vaux vous attend comme à chaque rentrée au Forum des associations le 10 septembre pour vous présenter ses activités dans le bel écrin du Parc de la Martinière.

Afin de vous faire gagner du temps, des pré-inscriptions sont également possibles au Club la veille, le samedi 9 septembre, de 10 h à 12 h 30.

N'hésitez pas à venir vous inscrire et faire la connaissance des animateurs sportifs et des membres du Bureau.



Cette saison a été marquée par un tournoi interne, la participation à des matchs d'équipes (juniors, femmes, hommes), différentes animations et des stages de perfectionnement pendant les vacances scolaires qui ont rencontré un vif succès.

L'éclairage des courts permet dorénavant de jouer en soirée. Quant à la réservation des courts, le Club a effectué sa "révolution digitale" et tout se fait en ligne grâce à votre numéro de licence.

Nous vous donnons donc rendez-vous le 9 et le 10 Septembre principalement dans le parc en face des terrains.

Sportivement, Le Bureau du club

Emmanuelle

FOOTBALL E.S VAUXOISE

La saison se termine avec des résultats qui laissent entrevoir une saison 2017-2018 pleine d'espoir.

Mais tout d'abord nous voudrions ici, remercier Henri-Claude Lauby qui après avoir assuré la Présidence du club durant 6 saisons, a décidé de passer la main. Par sa rigueur, l'effort tout particulier apporté à l'encadrement de nos équipes de jeunes, il a beaucoup apporté au club. Il reste au club et assurera de nouvelles fonctions qui nous permettront, je l'espère, de nous améliorer. Merci à lui pour nous avoir fait progresser dans la gestion de notre club.

Dans l'ensemble, nos équipes ont réussi une saison plutôt satisfaisante.

Les seniors finissent 4^{ème} de leur groupe malgré quelques difficultés d'effectif, les U17 terminent à la 3^{ème} place après un très beau championnat, les U15 ont eu plus de difficultés et terminent à la 7^{ème} place.

Les vétérans ont eux aussi eu quelques difficultés et descendront en division inférieure la saison prochaine.

Les autres catégories, dans le foot animation, ont eu des résultats très satisfaisants pendant la saison ainsi que dans les différents tournois où ils étaient engagés.

Un grand merci à tous les éducateurs pour leurs disponibilités et leurs savoir-faire.

Pour clore la saison, une Assemblée Générale, avec quand même trop peu de participants, a donné lieu à l'élection d'un nouveau bureau.

Président : Thebault Bernard

Vice-Président : Lauby Henri Claude

Secrétaire : Martins Mathieu

Trésorier : Delafosse Alain

Correspondant : Bouali Abderrahim

Voilà la nouvelle équipe pour espérer obtenir de meilleurs résultats l'année prochaine. Bonne rentrée à tous.

Si vous êtes intéressés par la pratique de notre sport, vous pouvez contacter :

B. Thebault au 06 85 70 79 61



Les voies du Baobab

Maternelle
3 à 6 ans

Développer l'imaginaire
Autour du conte,
L'initiation théâtre
avec
Expressions corporelles,
Éveil musical,
Arts plastiques.

Les mercredis:
De 16h à 17h
De 17h15 à 18h15

Inscriptions:
voiesdubaobab@free.fr
tel: 0660959718

Autour du conte
Initiation théâtre
arts plastiques



VOUS CRÉEZ, DÉVELOPPEZ OU REPRENEZ UNE ENTREPRISE ?

Avec un prêt à 0%, Initiative Seine Yvelines vous aide à concrétiser votre projet.

Vous créez, reprenez ou développez une entreprise ?
Avec notre prêt à 0%, INITIATIVE SEINE YVELINES vous aide à concrétiser votre projet.

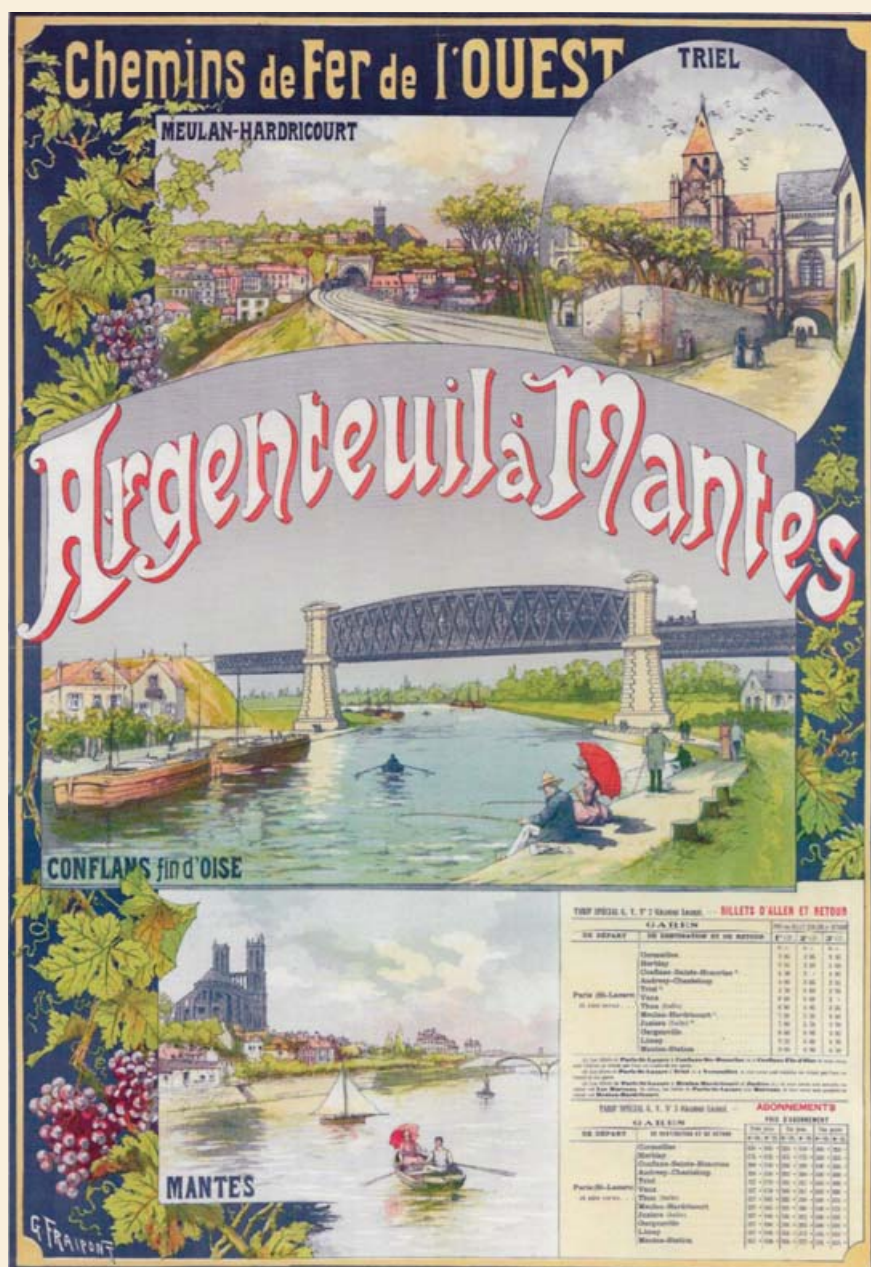
Pour vous aider à créer, reprendre ou développer votre entreprise, INITIATIVE SEINE YVELINES peut vous accorder un prêt d'honneur à taux zéro et sans garanties allant de 4 500 à 75 000 (sous conditions). C'est un prêt personnel qui est injecté dans l'entreprise et qui est destiné à renforcer vos fonds propres. Ce dispositif est accessible jusqu'à 7 ans de l'entreprise.

Le prêt est accordé sur la base du dossier que les professionnels de la plateforme vous auront aidé à constituer. Vous présentez votre projet devant un comité d'experts (chefs d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques...) qui décide de la nature et du montant du prêt.

L'accès à ce dispositif est soumis à conditions.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 01.30.91.21.51

Par mail contact@initiative-seineyvelines.com. Notre site Internet : www.initiative-seineyvelines.com



La ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes desservant Vaux a 125 ans ! L'inauguration a eu lieu le 5 juin 1892

Jean-Claude Boulan, Evelyne Morin, Françoise Wiessler

RELIER PARIS À LA MER : LES PROJETS EN PRÉSENCE

La vallée de la Seine se devait de posséder l'un des premiers chemins de fer de France. Les projets initiaux datent de 1825, mais se heurtent à l'opposition des représentants de la batellerie.

Dès 1835, est présentée une étude de chemin de fer Paris-le Havre par Gisors et les plateaux du Vexin (soit par la rive droite), ceci afin de ne pas concurrencer la voie fluviale. Pourtant, le projet définitif adopte le passage par la rive gauche de la vallée de la Seine. En effet et en dépit des protestations, le tracé de la ligne Paris-Rouen par

UNE NOUVELLE LIGNE NECESSAIRE !

« La région que traverse la nouvelle ligne d'Argenteuil à Mantes est une des plus riches des environs de Paris. On y récolte un vin excellent ; on y cultive des lilas admirables qui font la fortune de plusieurs bourgs ; et c'est par centaines de mille francs que se chiffre l'exportation des abricots célèbres de Vaux, de Triel et de Chanteloup ».

« Cette partie du bassin de Paris contient en outre des gisements très abondants de pierres, de plâtre, de chaux, de terre à briques et de grès dont l'exploitation sera largement facilitée par le voisinage de la voie ferrée qui va être établie. Ce chemin de fer d'Argenteuil à Mantes va révéler aux Parisiens un pays absolument exquis, et qu'ils ignoraient ».

Source : Journal de Mantes du 14 Octobre 1891.

Poissy est adopté le 15 juillet 1840.

Afin de réduire le coût des expropriations, les gares sont implantées au milieu des champs. La ligne est en majeure partie construite avec des capitaux, des ingénieurs, du personnel et du matériel britannique d'où la circulation à gauche.

Les travaux sont menés rondement et la ligne est ouverte le 3 mai 1843, deux ans avant le délai prévu. Le parcours inaugural Paris-Rouen est effectué en 4 h 10 mn. Des services de correspondance par omnibus à cheval sont mis en place pour la desserte de la rive droite : Vaux est alors desservi par la gare de Vernouillet-Verneuil et Meulan par celle des Mureaux.

A L'ORIGINE DE LA LIGNE PARIS-ROUEN PAR LA RIVE DROITE : LA LIGNE PARIS-ARGENTEUIL

La gare Saint-Lazare, appelée alors « l'embarcadere de l'Ouest » est la plus ancienne gare de France. D'abord édifée en bois en 1836, elle est reconstruite en 1859 et agrandie en 1867. C'est celle qu'a représentée à maintes reprises le peintre impressionniste Claude Monet. La ville d'Argenteuil, gros bourg agricole, était alors la capitale de l'asperge, des figues et du piccolo produit par des centaines de vigneron qui se partageaient mille hectares de vignes. La création de la ligne de chemin de fer bouleversa cette vocation agricole. En effet, Argenteuil, desservi par le chemin de fer à partir de 1851, connaît dès lors un spectaculaire développement industriel.

Très vite et plus encore après la guerre de

1870, les impressionnistes prennent le train d'Argenteuil pour aller peindre sur le motif. Ils fréquentent assidument les bords de Seine et renouvellent alors le genre : canotage, régates, guinguettes, scènes de baignades... sont abondamment représentés, au détriment des activités agricoles. Après Jongking et Boudin, voilà Sisley, Renoir, Pissaro, Manet et Caillebotte qui réside à Gennevilliers.

On peut dire que, grâce au chemin de fer, l'impressionnisme est né à Argenteuil.

LA LIGNE PARIS-ROUEN PAR LA RIVE DROITE

Alors que la ligne Paris-Rouen rive gauche apporte rapidement la prospérité aux villes desservies comme Poissy et les Mureaux, la ligne de chemin de fer Paris-Rouen par la rive droite peine à voir le jour.

Effectivement, les études de la ligne Argenteuil-Mantes par Conflans se révèlent complexes du fait de la prise en compte des dénivelés de l'Hautil et entraînent en longueur à cause des multiples contestations des communes concernées.

La guerre de 1870 fait sombrer un projet Argenteuil-Triel. En 1878, on envisage de créer un chemin de fer d'intérêt local à voie étroite entre Argenteuil et Mantes.

INAUGURATION « PEOPLE » POUR LE PREMIER TRONÇON DE VOIE FERRÉE Le 26 Août 1837, la Reine Marie-Amélie et ses deux filles, les princesses Adélaïde et Clémentine, inaugurèrent l'embarcadère de la voie ferrée en allant en chemin de fer de Paris jusqu'au Pecq à la place du Roi Louis-Philippe, le Conseil des ministres s'étant opposé à ce qu'il risquât sa vie.

Ce voyage fut un véritable triomphe. « La musique de la Garde Nationale joua pendant le trajet qui dura 25 minutes, personne ne s'enrhuma sous les tunnels et l'on put croire qu'un voyage en chemin de fer n'était pas nécessairement mortel ».

Source : *Dictionnaire historique des rues de Paris*.

(Le prolongement du Pecq jusqu'à Saint-Germain-en-Laye ne pourra s'effectuer que 10 ans plus tard. Le dénivelé de 51 mètres jusqu'à la place du château nécessitera la construction d'un viaduc de 20 arches et de 2 tunnels sous la Terrasse décrivant un large S).



Gare saint Lazare par Claude Monet

C'est seulement en 1883 qu'un projet à voie normale est repris par la Compagnie de l'Ouest pour desservir toutes les communes le long de la Seine.

Le tracé choisi met la nouvelle ligne à l'abri des zones inondables. La construction à flanc de coteau depuis Maurecourt fut longue et délicate. L'édification de nombreux viaducs s'avéra nécessaire à la Frette, Triel, Vaux et Meulan. Ainsi, les ingénieurs hésitèrent longtemps à percer un tunnel sous l'église de Meulan.

La construction du pont franchissant l'Oise entre Conflans et Maurecourt fut confiée à Gustave Eiffel. Mesurant 206 m de long, il était soutenu par deux solides piliers. Miné en 1940, reconstruit en 1942, il est définitivement détruit en 1944 lors des bombardements alliés.

Le rétablissement de la circulation des trains

sur le pont actuel eut lieu le 1^{er} août 1947. Les gares, d'un type standardisé en briques et pierres, sont dues à trois architectes : messieurs Clerc, Moïse et Widemer.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE FÉVRIER 1886

Au cours de cette enquête, la commune de Vaux s'élève contre le projet de la Compagnie du Chemin de Fer de l'Ouest qui prévoit d'implanter la gare au sein du village car « la gare et les quais qui s'étendent sur une longueur de près d'un kilomètre coupent toute communication entre la partie la plus peuplée de la commune et les terrains de culture qui sont situés plus haut ». Les élus vauchois réclament à grands cris la création de voies de communication supplémentaires permettant de relier le bas de Vaux à l'Hautil et aussi plus de chemins la-

Gare de Vaux-sur-Seine en 1896

Photo M. Dufosse



TRACE DU CHEMIN DE FER : LES MAIRES CONSULTÉS

Les conseils municipaux des communes situées sur la route de Mantes à Paris, rive droite de la Seine, vont être appelés prochainement à donner leurs avis sur la construction d'une voie ferrée sur route entre Mantes et Paris, passant par les communes de Limay, Gargenville, Juziers, Meulan, Vaux, Triel, Poissy, Saint-Germain et aboutissant aux Halles centrales à Paris.

Source : *Le Petit Versaillais* du 30 avril 1882.

téraux (longeant la voie ferrée). Ils font aussi remarquer que le tracé passant à une altitude peu élevée entraînera la démolition d'un grand nombre de maisons (cf la destruction de la maison d'Alphonse Pigoreau dans le Tambour n°13) ainsi que le démembrement de nombreuses terres cultivées. Le conseil municipal liste précisément les « points noirs » du projet au cours de sa séance de décembre 1886 :

- Demande d'un pont au chemin particulier de la Mécanique,
- Demande d'un passage des piétons entre le pont, le chemin des Bas-Vals et le chemin vicinal n°1,
- Demande d'une voie latérale pour relier la rue du Tertre, la rue des Huiliers et la rue de la Bonne mère,
- Demande d'élargissement du futur pont de la gare (menant à Boisemont et Pontoise),
- Demande d'un passage entre la rue du presbytère et le chemin qui mène de Meu-

lan à Evécquemont,

- Demande d'aqueducs plus larges et plus hauts pour faciliter l'écoulement des eaux d'orage.

Les négociations commune/Cie de l'Ouest se poursuivent, les élus vauchois faisant preuve de nouvelles exigences : demande d'élargissement du chemin Charrette (actuellement rue Auguste Dolnet), et du chemin des Hauts-Vals en mars 1887 puis demande d'élargissement du chemin des Feuillerets en septembre 1887. L'année 1888 voit le projet se préciser.

Le conseil municipal adopte le schéma des transformations à opérer à la voirie en prévision de la future gare (élargissement, nouvelle dénomination des rues...).

LES EXPROPRIATIONS

L'implantation des gares (voyageurs et marchandises) des quais à plâtre et de leurs accès a profondément bouleversé le paysage de Vaux. Rappelons-nous aussi que ces travaux gigantesques se sont déroulés durant six longues années de 1886 à 1892. La construction de la nouvelle ligne a nécessité en outre l'expropriation de 827 parcelles. Plusieurs centaines de propriétaires dont les vergers étaient supprimés ou coupés en deux furent indemnisés suivant la superficie de leurs terrains, la nature de l'exploitation et l'âge des arbres plantés.

LES QAIS À PLÂTRE

A l'origine, cette nouvelle ligne de chemin de fer était destinée principalement au transport des marchandises. Dans cette perspective, deux quais à plâtre furent construits avec soin. L'un est toujours visible aujourd'hui en



Wagon de troisième classe de Daumier

contrebas du boulevard Angibout ; l'autre situé à Port Maron, a été redécouvert à l'occasion des défrichements effectués par la SNCF au printemps 2017. Ces deux quais à plâtre ont-ils été beaucoup utilisés ? On peut se le demander, le transport du gypse par voie fluviale étant beaucoup plus pratique et permettant un plus fort tonnage.

Passage à niveau à proximité de l'église



Train en gare de Vaux-sur-Seine
illustration de Cédric Babouche





ENFIN LE GRAND JOUR !

L'arrivée des trains en gare de Vaux a lieu le 5 juin 1892.

Les villégiateurs s'en sont donnés à cœur joie pendant les deux jours de congé de la Pentecôte ; de tous côtés, on ne rencontrait que des promeneurs, excursionnistes, vélocipédiques, photographes amateurs, et sur-

tout des « inaugurateurs » de chemins de fer. Chacun, en effet, a voulu inaugurer pour son compte la ligne d'Argenteuil, avec cette différence que les flots de champagne du premier jour, versés par la Compagnie à ses invités, étaient remplacés par la bière mousseuse servie à chaque « café de la gare » aux frais des buveurs.

Retournant de quelques jours en arrière, nous ne saurions passer sous silence, la manifestation sympathique, organisée à la gare de Vaux, par la population, en l'honneur des premiers trains de voyageurs lancés mercredi matin dans chaque direction. Nous étions dans un train parti de Mantes à 5 h 57, et nous avons, sur le parcours, répondu aux saluts que les braves villageois ne manquaient de faire à son passage ; dans toutes les localités traversées, les habitants étaient aux fenêtres, en costume léger la plupart du temps, et exprimaient clairement leur joie par des signaux sympathiques ».

A Vaux, c'était bien autre chose ; la musique était sur le quai et l'arrivée du train en gare fut saluée d'un pas redoublé gaiement enlevé ; des jeunes filles portant de volumineux bouquets se sont alors précipitées jusqu'à la machine et, mécanicien, chauffeur et chef de train, ont eu chacun leurs

provisions de fleurs qui ornèrent bientôt la cheminée de la machine. La population de Vaux, massée aux abords de la gare et sur la passerelle traversant la voie était rayonnante et les applaudissements des voyageurs n'ont pas manqué en réponse à cette aubade inattendue.

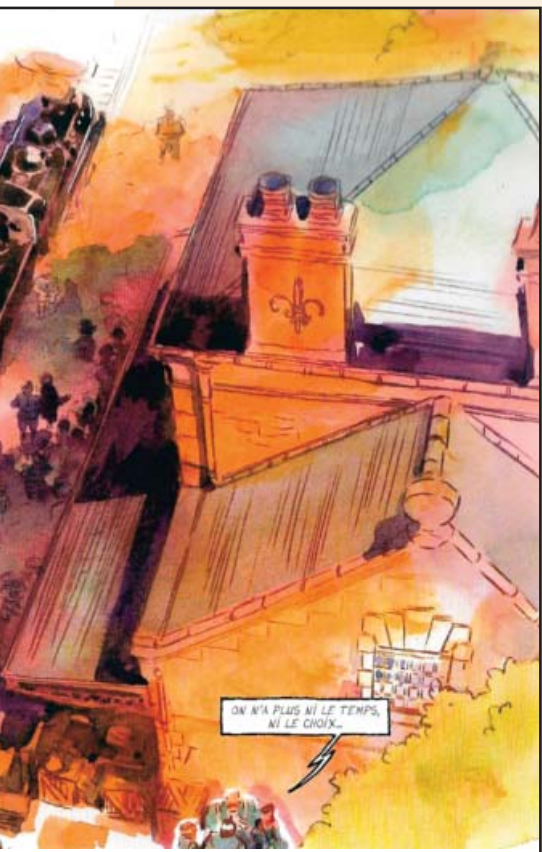
Mais ce n'était qu'une première partie de la fête et semblable réception fut faite au premier train venant d'Argenteuil, quelques instants après, en sorte que les habitants de Vaux ont dignement salués et fêtés les deux premiers trains de voyageurs passant en leur gare ; pour eux, c'était bien là la véritable inauguration de la ligne ».

Source : *Journal de Mantes du 8 juin 1892*

C'est ainsi que seize trains quotidiens conduisent les Vauxois à Paris en une heure. Voici les tarifs pour se rendre à Mantes (21 km) en première classe 2,35F, en deuxième classe, 1,60F et en troisième classe 1,05 F.

DÉVELOPPEMENT ET TRANSFORMATIONS DEMANDE DE TRAINS SUPPLÉMENTAIRES

En novembre 1923, le Conseil municipal de Vaux-sur-Seine déplore que la gare de Vaux ne soit desservie par aucun train entre 8 h et 10 h du matin en direction de Paris et entre 16 h et 18 h 30 en direction de Mantes. Il suggère que le train venant de



ET VICTOR HUGO, IL EN PENSE QUOI ?

« C'est un mouvement magnifique et qu'il faut avoir senti pour s'en rendre compte. La rapidité est inouïe. Les fleurs du bord du chemin ne sont plus des fleurs, ce sont des taches ou plutôt des raies rouges ou blanches ; les blés sont de grande chevelure jaune, les luzernes sont de longues tresses vertes ; les villes, les clochers et les arbres dansent et se mêlent follement à l'horizon ; de temps en temps, une ombre, une forme, un spectre debout paraît et disparaît comme l'éclair à côté de la portière ; c'est un garde du chemin qui, selon l'usage, porte militairement les armes au convoi ».

Source : « *Voyages en Belgique et en France* » Victor Hugo 1837

Lisieux s'arrête à 9 h 36 et que celui de Rouen partant de Paris s'arrête à 20 h 42. Les élus vauchois réclament aussi un train supplémentaire en soirée : « un train dit de théâtre existe journalièrement sur la ligne des Mureaux, il serait logique qu'un train similaire existe sur la ligne de Mantes par Conflans ».

Certains membres du conseil municipal de Vaux réclament la création d'un train matinal vers Paris alors que la ligne n'est pas encore mise en service !

Les marchands fruitiers, cultivateurs et commerçants de notre commune, les uns approvisionnant les halles de Paris, les autres désirant aller s'y approvisionner auraient intérêt à ce que notre nouvelle ligne puisse être pourvue d'un train matinal similaire à celui qui, sur la rive gauche, part de Mantes à 3 h 31 pour arriver à Paris à 5 h 10.

La Cie de l'Ouest y trouverait également son avantage, par les nombreux transports de fruits, de légumes et de lait, que cette facilité d'arrivée créerait.

Conseil municipal du 11 février 1893.

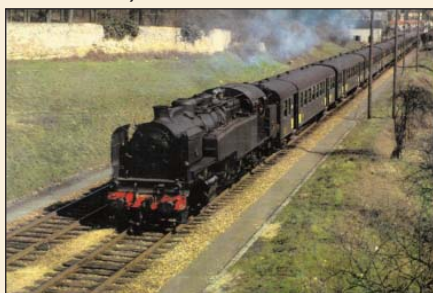
LE DÉPLACEMENT DE LA PASSERELLE

En 1957, le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de déplacement de la passerelle nécessité par l'électrification de la ligne. La vieille passerelle en fer sera remplacée par une passerelle en béton. Elle menait au boulevard Angibout et ne possédait pas d'escalier pour descendre sur le quai.

Les ouvriers dans les années 1890



Train entrant en gare en 1896,
Photo Dufosse



Train à vapeur le long du château en 1960

Le soir, depuis Paris, chacun retrouvait son wagon, sa banquette en bois et ses compagnons de trajet. Les discussions allaient bon train. Si certaines continuaient leur tricot, d'autres jouaient à la belote.

Souvent un anniversaire, une fête ou tout autre événement était prétexte à boire le champagne. Cette convivialité a un peu disparu avec l'aménagement des horaires de travail dans les entreprises.

A cette époque, le Chef de gare ou son second récupérait tous les tickets des voyageurs sortant obligatoirement par la salle d'attente ; puis il sifflait l'ordre du départ du train en brandissant son drapeau.



Train à vapeur traversant Vaux en 1896
Photo Dufosse



Train allant sur Paris en 1987, photo JC. Boulan

Aujourd'hui, ce sont de 350 à 400 Vauchois qui prennent le train pour se déplacer. Si de temps à autre, des incidents de parcours surviennent, ce mode de transport demeure le plus fiable et le plus régulier.

Devons-nous regretter « l'heureux temps » des locomotives à vapeur où l'on traversait les voies pour se rendre sur l'autre quai, lorsque l'été, par les fenêtres ouvertes, les passagers recevaient les escarilles dans une chaleur suffocante. Ces escarilles qui mettaient le feu aux traverses en chêne, embrasant les herbes sèches et descendant le talus de la rue des Groux et incendiaient les poteaux de la clôture délimitant le territoire de la SNCF de celui de la commune.

En guise de clin d'œil à son passé ferroviaire, la SNCF a créé un train de l'impressionnisme dont toutes les voitures sont décorées de reproductions d'œuvres des peintres impressionnistes. C'est un plaisir lorsqu'il circule sur notre ligne.

AVRIL

SOURCES :

- ✿ Revue de presse, **Christian Hort**
- ✿ Histoire de Meulan et de sa région par les textes, **Marcel Lachiver**
- ✿ Dictionnaire historique des rues de Paris, **Jacques Halloin**
- ✿ Comptes-rendus des réunions des Conseils municipaux de Vaux-sur-Seine

covoit

Le service public
de covoiturage quotidien
pour tous

COVOIT'ICI est le premier service public de covoiturage au quotidien qui permet une rencontre spontanée entre les personnes souhaitant se déplacer et les conducteurs allant dans la même direction dans le Val d'Oise et les Yvelines sans planification ni réservation à l'avance !

Un réel gain de temps et d'argent.

À titre d'exemple, un trajet de 8 km entre Vaux-sur-Seine et Les Mureaux c'est 1h18 à pied, 47 minutes en bus et 20 minutes en vélo. Tandis que le trajet en voiture est de 18 minutes. Avec COVOIT'ICI vous pouvez alors vous assurer un transport rapide au coût de 0,96 le trajet.

Déplacez-vous en Île-de-

France depuis les stations COVOIT'ICI, dans les Yvelines : Les Mureaux, Oinville-sur-Montcient, Hardricourt et Vaux-sur-Seine.

D'autres stations seront prochainement installées dans les Yvelines.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous êtes passager ?

Inscrivez-vous directement à la station ou sur covoitici.fr (un numéro de portable suffit). Entrez votre destination sur l'écran de la borne à la station de covoiturage.

Votre temps d'attente est estimé selon le trafic. Payez et obtenez votre ticket de transport. Votre destination s'affiche sur les panneaux lumineux en bord de route afin d'alerter les conducteurs.

Vous êtes conducteur ?

Pas besoin d'être inscrit pour vous arrêter et embarquer un passager. Récupérez le

ticket du passager pour percevoir l'argent du partage de frais sur covoitici.fr. Simple, sûr et pratique !

Combien ça coûte ?

Inscription gratuite et sans engagement.

0,12 /km pour les passagers. Vous faites un trajet de 5 km, vous paierez 0,60 cts d'euros.

INFOS ET INSCRIPTIONS :

covoitici.fr ou directement sur la borne à la station, par téléphone : 01 79 73 89 73 ou support@covoitici.fr ou [facebook.com/covoitici](https://www.facebook.com/covoitici)



11^e édition CONCOURS MAISON ECONOME 2017



Ce concours permet de recenser et de faire connaître les bonnes pratiques durables en matière de logement.

concerne uniquement l'habitat individuel et est ouverte gratuitement à tous les particuliers des Yvelines.

Une maison économe : Pourquoi ?

Augmentation du coût de l'énergie, effet de serre, inconfort... Il est urgent de transformer l'habitat énergivore en un habitat économe en énergie avec un confort de vie amélioré. C'est le but des conseillers du réseau Espace Info-Energie qui aident les particuliers à adopter des gestes économes et à effectuer les transformations nécessaires dans leur habitat. L'ALEC SQY a développé Comme avec les visites de sites, le but est de valoriser les particuliers engagés dans une

démarche d'économie d'énergie et de réduction de l'impact environnemental et ainsi encourager la diffusion des bonnes pratiques. S'inscrire pour l'édition 2017

Cette édition a été organisée en partenariat avec l'ADEME, le Conseil régional d'Ile-de-France, la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine&Oise, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la CAPEB et le CAUE 78, la Chambre des Métiers et de l'artisanat et l'association Maisons Paysannes de France.

Un lauréat par catégorie et par territoire sera récompensé :

les constructions neuves
les rénovations

16^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DES MUREAUX 2017

Cette année, retrouvez les 7 et 8 octobre 2017 les talents de nouveaux artistes nationaux et internationaux sur la pelouse du Parc de Sautour pour la 16^{ème} édition du Festival International du Cirque des Mureaux.

A noter dans vos agendas :

Samedi 7 octobre :

1^{ère} séance : 15h, 2^{ème} séance : 20h

Dimanche 8 octobre :

3^{ème} séance : 11h, 4^{ème} séance de clôture avec remise de prix : 15h

Depuis 16 ans, la ville des Mureaux organise son Festival international du Cirque, créé en 2002 par des passionnés. Devenu incontournable dans le calendrier des amoureux des chapiteaux, il fait désormais partie des plus grands festivals internationaux. Ce festival réunit des artistes du monde entier et ne se produit qu'une seule fois dans l'année. Le temps d'un week-end, le monde du cirque international et ses plus beaux numéros investissent le Parc du Sautour pour un moment de partage et de découverte sous le signe de la convivialité ! Le festival s'inscrit dans la volonté de la ville de soutenir la création contemporaine sous toutes ses formes et de rendre l'art et la culture accessible au plus grand nombre.

Pour sa 16^e édition, l'audace, la performance, l'excellence, la poésie et le rire seront au rendez-vous !



Vaux vacances



Mariéva Sanséau-Baykara
Maire adjoint aux affaires culturelles,
aux Fêtes, Animations et Vie des quartiers

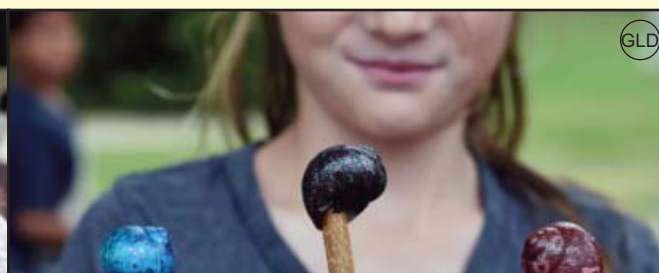


Vaux-Vacances 4^e édition s'est déroulée du 10 au 17 Juillet et nous avons été heureux de vous retrouver au rendez-vous! Cette animation communale gratuite est à destination de TOUS les Vauxois quel que soit leur âge... Car les vacances, nous devons tous pouvoir en profiter! Merci à tous les participants et bénévoles, à nos sponsors pour le sable et pour le matériel de plage, boissons et cadeaux MOD'IMAGE... toutes ces bonnes volontés sans lesquelles nous ne pourrions pas faire exister V.V.





Cet été, dans la continuité du banc en mosaïque réalisé par les habitants l'année dernière, nous avons créé 3 mosaïques pour le sol en forme de mandalas qui orneront l'allée entre la bibliothèque et l'école. Celles-ci seront à l'effigie des maires de Vaux-sur-Seine. Ce projet est sous la direction artistique de Sandrina Van Geel. Vous avez aussi pu vous initier à de nouvelles activités : Le mur d'escalade qui a ravi petits et grands grâce à l'omnisport ; L'atelier de peinture sur escargots avec Catherine ; L'atelier de création de fleurs en papier de soie avec Mona ; L'initiation à la guitare électrique avec B.B ; L'initiation au handball et badmington avec Gilles de l'école Omnisport ; Le stage de Yoga du chant avec la cantatrice Ouliana Tchaikovski ; Le match d'improvisation de théâtre avec Émilie Paillard ; Les cours de renforcements musculaires avec Fanny.



Conseil municipaux

Extraits de la séance
du 30 juin 2017

Les séances du Conseil municipal
sont visibles sur le site de la ville,
page accueil. www.vauxsurseine.fr

Etaient présents :

M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Julien Crespo, Mme Corinne Robin, M. Jean-Pierre Couteau, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Luc-Olivier Baschet, M. Marcel Botton, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lesage, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Marie Tournon, Mme Naziha Benchehida, Mme Madeleine Gaudin.

Absents : M. Gérard Moneyron, Mme Martine Grond, Mme Virginie Pautonnier, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff.

Pouvoir : M. Gérard Moneyron a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard.

Mme Martine Grond a donné procuration à M. José Harter.
Mme Virginie Pautonnier a donné procuration à Mme Noëlle Renaut.

Soit : En exercice : 27 Présents : 22 Votants : 25

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Brigitte Chiumenti a été élue secrétaire de séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

DÉCISIONS

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises depuis la dernière séance.

BUDGET PRINCIPAL 2017 : DÉCISIONS MODIFICATIVES N°2 ET N°3

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 et la décision modificative n°3.

COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O : APPROBATION DU RAPPORT DE CLECT 2016

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport 2016 de la CLECT.

ASSURANCE STATUTAIRE : PROCÉDURE DE RENÉGOCIATION DU CONTRAT GROUPE

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure de renégociation du CIG.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLÉANTS EN VUE DE L'ÉLECTION DES SÉNATEURS

Liste consultable en mairie et sur le site internet

FORMATION DU JURY D'ASSISES 2018

Liste consultable en mairie et sur le site internet

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 35.

Extraits de la séance du 19 juillet 2017

Etaient présents :

M. Jean-Claude Bréard, M. Julien Crespo, Mme Corinne Robin, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégnny, M. Gérard Moneyron, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, Mme Sylvie Leclercq, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier,

Absents : Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteau, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. Luc-Olivier Baschet, M. Marcel Botton, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lesage, Mme Marie Tournon, Mme Naziha Benchehida, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.

Pouvoir : Mme Brigitte Chiumenti a donné procuration à M. Julien Crespo, M. Jean-Pierre Couteau a donné procuration à Mme Corinne Robin, Mme Mariéva Sanseau-Baykara a donné procuration à M. José Harter, M. Luc-Olivier Baschet a donné procuration à M. Michel Le Guillevic, Mme Noëlle Renaut a donné procuration à Mme Martine Grond, M. Patrice Lesage a donné procuration à M. Jean-Claude Waltrégnny, Mme Madeleine Gaudin a donné procuration à Mme Martine Gardin.

Soit : En exercice : 27 Présents : 15 Votants : 22

ELECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Martine Grond a été élue secrétaire de séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 30 JUIN 2017.

A l'unanimité des suffrages exprimés le compte-rendu de la séance du 30 juin 2017 est adopté à l'unanimité.

OPÉRATION LOGIREP 50,54 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE : CONVENTION DE RÉSERVATION

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de réservation de ces 3 logements avec la SA d'HLM LOGIREP.

TABLEAU DES EFFECTIFS : MODIFICATION

Afin de promouvoir cet agent, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe, à compter du 1er octobre 2017.

RÉINTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE : « ENFANCE »

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la réintégration de la compétence « enfance » et autorise le Maire à signer le procès-verbal de restitution et les avenants des contrats en cours.

RÉINTÉGRATION DE LA COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE : « PETITE ENFANCE »

A l'unanimité, le Conseil Municipal refuse la réintégration de la compétence « petite enfance » au 1er septembre 2017.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 H 15.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL
AFFICHÉ EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR

Police secours 17 Pompiers 18 Samu 15 Appel Urgence 112

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 78 73 11 11
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
Communauté Urbaine GPSO 01 30 99 06 07
GDF Dépannage gaz 0 810 433 095
Dépannage électricité 09 72 67 50 78
Environnement (SEFO) 01 39 70 20 00
SNCF gare de Vaux 01 34 74 09 38
S^e navigation de la Seine 01 30 18 23 45

Services municipaux

Mairie 01 30 99 91 50
Courriel : mairie@vauxsurseine.fr
Site internet : www.vauxsurseine.fr
Police municipale 01 30 99 91 54
Courriel : police@vauxsurseine.fr
Services techniques 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cosec 01 34 74 43 80
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87 01 34 74 00 19
École maternelle du 144 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77
Orangerie 01 30 22 25 92
Restauration scolaire 01 34 74 72 93

LES ASSOCIATIONS VAUXOISES

ACCADRA
Marta Bentkowski 01 30 99 11 09
ADGV
Doris Duchenne 01 34 74 82 54
Association Go-Am, Ung-No Lee
Young-Sé Lee 01 34 74 37 27
AOCGE (Ornithologie)
Patrick Bibard 01 30 99 78 45
ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)
Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18
Atelier des arts créatifs
Gosia Anney 06 66 67 46 97
ATCV (Tennis)
Frank Le Boulch : 06 29 02 83 93
Atelier dessin, pastel, peinture
M^{me} David-Leroy 01 39 74 56 04
Atelier Caroline Viannay (art imprimé)
Caroline Viannay 06 29 62 86 63
Atelier-école de peinture
Thierry Van Quickenborne 06 72 31 00 99
Atelier pour tous
Corinne Mellac 06 73 77 06 64
AVRIL
Martine Mourier 01 30 99 64 43
Amicale des donneurs de sang
Michèle Gondouin 01 30 99 08 11

Santé

Médecins

SOS médecin 36 24
D^r Guillauneuf 01 34 74 14 20
D^{rs} Malavialle, Moreau 01 34 74 64 44
Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78
Centre cardiologie d'Évecquemont 01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie du Pré Coquet 01 34 74 09 60
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

Dentistes

D^{rs} Brochery, Fulea 01 34 74 94 50
Garde Versailles (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

Infirmières

M^{me} Saulay 01 30 99 20 21 & 06 81 50 66 67
M^{me} Devaux 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76

Kinésithérapeute

E. André
01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13

Ostéopathes

Julie Cart 06 37 36 81 33
Baptiste Jean 06 61 78 81 94

Pédicure - Podologue

Cédric Scholer
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00

Psychothérapeute

M^{me} Le Guillevic 01 34 74 22 73

Psychologue clinicien

M Lalibert d'Anglas 06 49 21 60 19

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09
Pasteur Patrick Valliamé 06 99 61 05 44

Social

Pôle Emploi 01 30 22 90 90
Bureau de l'emploi (AGGLOMÉRATION SEINE & VEXIN)
01 30 99 06 07
ALDS 01 34 74 80 60
CPAM 01 34 92 88 30
Territoire d'Action Sociale 01 30 92 87 20
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
PMI 01 34 92 87 20
Samu social 115
ÉCRIVAIN PUBLIC 06 25 77 02 23

Divers

Dépannage auto

Garage Neumann 01 34 74 21 12

Pompes funèbres

Cistarelli 01 34 74 97 65
Roc Rclerc 01 30 22 09 02
Delauzanne 01 30 99 14 60

Taxis

Anne-Marie 06 86 43 50 61
F.Gameiro 06 07 77 61 07

Collèges & Lycées

Gaillon 01 30 04 16 30
Meulan Henri IV 01 30 99 90 50
Les Mureaux François Villon 01 30 99 20 01

Animaux

Fourrière animale Gennevilliers 01 47 98 82 64
Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires

D^r Giorgi 01 39 70 62 90
Clinique Vétérinaire 01 34 74 66 00

Bande dessinée

Wendoline Auger 06 80 36 72 33
Caisse des écoles
Sevim Demir 06 15 73 74 34
Contre champs
Cécile & Cédric Babouche 06 87 41 50 09
CSV (Pétanque)
Patrick Canova 06 48 29 68 45
CVVX (Club de voile)
Daniel Scheltus 01 34 74 82 58
Ecole de cirque Du corps à l'art
Catherine Thieriot 06 80 99 08 42
Ecole de Musique Frédéric Chopin
Anne-Sophie Fontaine 06 72 22 54 90
Entre Seine et Jardins (collectif d'artistes)
Gilles Le Dilhuidy 06 88 06 45 29
ESV (Football)
Henri-Claude Lauby 06 79 60 35 68
FNACA (Anciens combattants)
Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70
Guitare en Val de Seine
Guillaume Lalibert 06 64 36 83 31
Handicap Prévention
Thierry Chefdeville 06 86 28 16 93
Judo-club
Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72
Karaté do Shotokan & École Omnisports
Marlène Mercier 06 10 51 52 46

La Saint-Hubert (Chasse)

Daniel Rousseau 01 30 99 87 31
Mosaïque et petits Cailloux
Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45
Rap 4 live
Thierry Lachaud 06 83 61 30 61
Rencontres philosophiques
Pierre Breynaert 01 34 74 93 80
Secours catholique
Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24
Soif compagnie (théâtre)
Claire Astruc 06 20 47 20 31
Sous le baobab
Marie-Alexandre 06 60 95 97 18
Taiji Quan
06 63 15 71 02
Trait d'union (Aide aux devoirs)
Francis Wittmer 01 34 74 96 42
TTCV (Tennis de table)
François Lecouvey 01 39 70 98 18
Vaux contre le cancer
Marc Ferot 06 09 66 27 77
Vesna
Ouliana Tchakowski 06 08 82 88 02
VLV (Vaux Loisirs Voyages)
Alain Gelot 06 84 98 66 36
Vocalises (Chorale)
Caroline Rater 06 09 90 38 08

